

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

K-46-1

LA REVUE CANADIENNE



REVUE
CANADIENNE

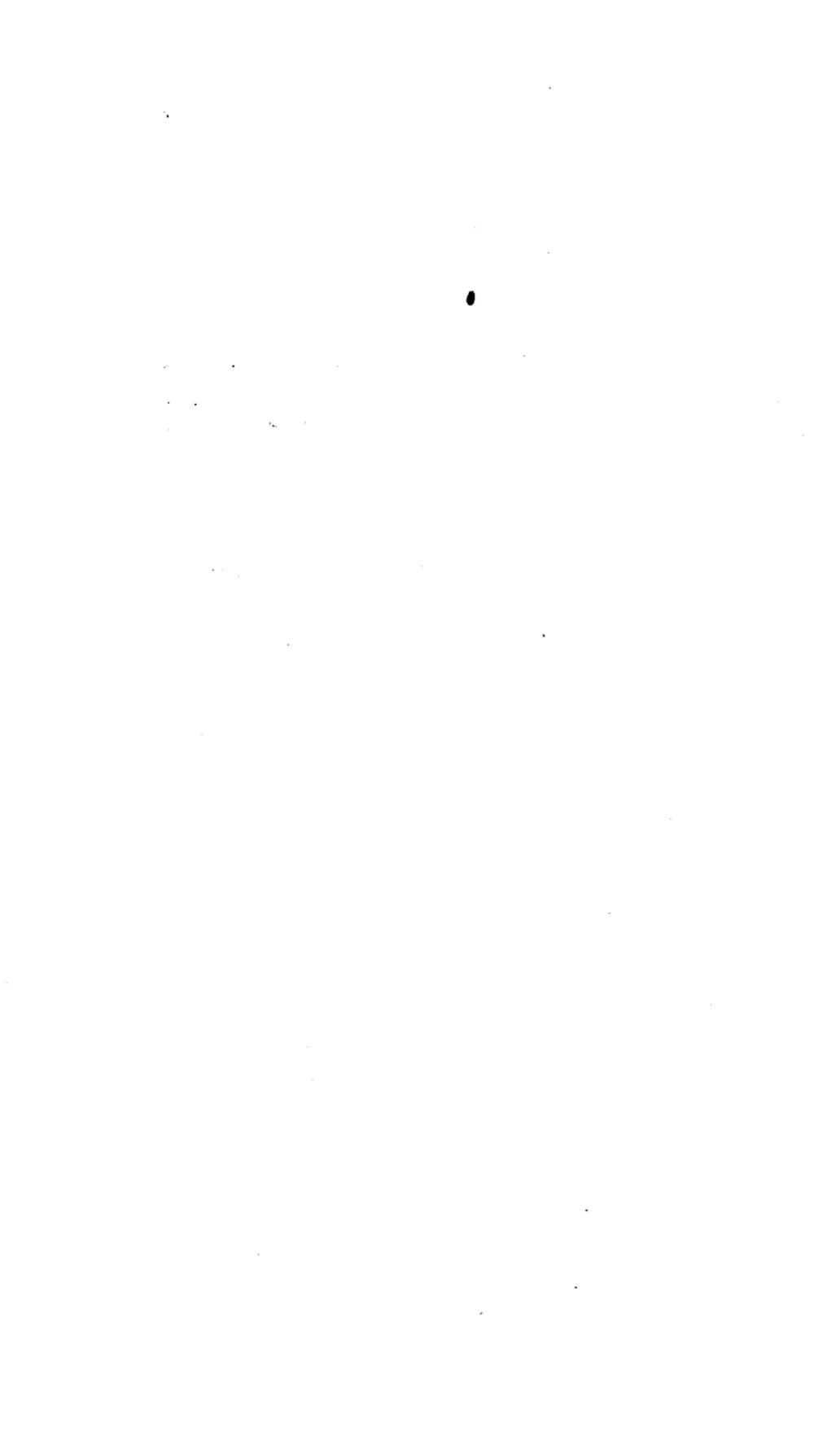
PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES,
ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE RELIGIEUSE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE
TOME II

MONTREAL

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 RUE ST-GABRIEL

1882



LA REVUE CANADIENNE

L'IGNORANCE DES ANGLAIS.

Depuis plus d'un siècle, les écrivains de langue anglaise ont adopté un mot d'ordre grossier qui se retrouve à la place d'honneur dans leurs livres et dans leurs journaux : "L'ignorance des Canadiens-français."

Un jour, quelqu'un décomposera l'histoire du Canada et s'étonnera de la prodigieuse patience dont nous avons fait preuve en face de ces attaques si intentionnelles et si souvent répétées.

On ne se demandera pas quel motif poussait la population anglaise à tenir cette conduite, dont elle ne pourra s'empêcher de rougir plus tard—son désir de nous écraser explique tout.

Les anciens Canadiens se disaient : Laissons passer l'outrage ; un temps viendra où les Anglais reculeront devant la répétition de ce mensonge. Hélas ! plus le temps marche, plus la presse anglaise nous noircit, plus elle prétend croire à notre ignorance. L'accusation se répand à l'état de vérité historique parmi les lecteurs d'aujourd'hui.

L'heure n'est-elle pas venue de riposter un peu et d'imprimer vif un proverbe qui date de longtemps : "Ignorant comme un Anglais." Ceci est de bonne guerre et d'autant plus juste que nous avons sans cesse de quoi appuyer cette pénible réflexion.

D'ailleurs, je réclame pour mes compatriotes le droit d'être au besoin, aussi ignorants que les Anglais.

Vous allez, me dira-t-on, mettre les deux races en antagonisme.

Seriez-vous d'avis de concéder aux Anglais le privilège de toujours nous diffamer ?

Pour que les deux races ne se prennent pas aux cheveux, il faut qu'elles s'abstiennent d'abord de se lancer des injures n'est-ce pas ? Est-il dans nos habitudes de publier contre les Anglais des attaques insolentes et de ces allusions qui non-seulement blessent un peuple mais le ravalent aux yeux des étrangers ? Non. Alors, pourquoi les livres et les journaux écrits en anglais sont-ils si généralement venimeux lorsqu'ils parlent de nous ? De quel côté se montre ici la tolérance et le sentiment de la bonne entente ?

La réponse est facile à trouver : on nous veut du mal. Par exemple, si nous nous défendions, la presse anglaise crierait au loup.

Je dis la presse. C'est elle qui est coupable, c'est elle qui propage ce système de dénigrement. Depuis six mois, plusieurs articles de revues et quelques livres, signés par les écrivains les plus en renom, rééditent ces vieilles perfidies. Loin de diminuer d'intensité, les attaques augmentent en nombre. Il n'est plus temps de dire, comme à Fontenoy : "Tirez les premiers, messieurs les Anglais"—la fusillade dure depuis un siècle au moins. En Angleterre, aux Etats-Unis, dans Ontario et jusque dans la province de Québec, on nous fait partir des pétards de ce genre entre les jambes et par la figure. Oh ! quel tapage si l'un de nos journaux osait en faire autant—mais, Dieu merci, nous savons qu'une pareille conduite est indigne d'un peuple de gentilshommes.

Encore, si nous avions profité des occasions nombreuses qui se sont présentées de n'accorder aux Anglais que leur part stricte et équitable dans l'administration du pays ; si, allant plus loin, nous avions amoindri cette part, nous comprendrions que l'instinct de la défense les portât à nous nuire sur d'autres terrains, mais c'est le contraire qui a eu lieu : nous leur avons toujours et partout concédé plus que la proportion à laquelle ils avaient droit.

Ils n'ont pas fait un pas depuis le traité de Paris (1763) et ils se croient en conscience si leurs actions ne portent point la marque de la haine à notre égard.

Le traité de Paris ! c'est, même à présent, une chose qu'ils

s'efforcent de considérer comme non avenue. Ils n'en ont pas encore pris leur parti. On dirait qu'il est suspendu sur leur tête et qu'il va se détacher et les aplatis. Ce n'est plus qu'un fantôme mais ils persistent à avoir l'air de s'en effrayer.

S'ils ne l'avaient pas tant méconnu, ce pauvre traité, nous ne serions pas ce que nous sommes ! A force de nier les droits que ce parchemin nous donnait, nos maîtres les Anglais ont provoqué chez nous cette résistance savante, patiente, habile, qui fera toujours l'admiration de l'Histoire. Sans les tracasseries des Anglais, les Canadiens seraient devenus Anglais en moins de cinquante ans. Tout s'y prêtait. Mais non ! il fallait nous taxer d'ignorance, nous refuser justice, nous assimiler aux Indous. Ce régime ne va pas aux Normands—aussi n'a-t-il pas eu de succès.

L'un des auteurs les plus récents qui ait écrit sur les origines du parlement canadien, dit que l'ignorance des Canadiens-français mettait obstacle à la création d'un bon gouvernement (1791). Ignorants, les hommes qui demandaient une constitution plus parfaite ! Comment qualifierez-vous donc les Anglais du Haut-Canada qui acceptaient tout, parce qu'ils n'y voyaient goutte ? Ignorants, les hommes qui ont laissé des écrits et des livres sur cette question—livres et écrits dont s'enorgueillirait n'importe quel peuple instruit ! C'étaient vos libertés, c'étaient les droits du Canada actuel qu'ils défendaient contre une réunion de petits despotes placés sous l'égide de l'Angleterre. Ce gouvernement libre dont vous êtes si fiers, ils l'ont compris avant vous—tous tant que nous sommes, nous le leur devons. Ignorants ceux qui résistaient aux mesures conçues ouvertement pour les perdre et qui répondaient par des faits irréfutables à une presse remplie d'injures et de menaces. Oui, des injures et des menaces ; ouvrez vos journaux de ce temps, et osez dire qu'une nation libre et policée soit capable de publier de pareilles choses !

Sans l'invasion de 1775, nous n'aurions pas eu "l'acte de Québec" ; sans la guerre de 1812, on ne nous eût pas donné une petite part dans les affaires d'un pays où nous formions l'immense majorité. De 1763 à 1811, toujours et partout, vos compatriotes nous ont molestés, nous ont foulés aux

pieds lorsqu'ils pouvaient le faire sans crainte. Ignorants, les hommes qui, privés de l'aide du dehors, écartés du gouvernement, des cours de justice, des rangs de la milice, trouvaient encore en eux-mêmes assez de ressources pour tenir en échec les satrapes que vous supportiez dans leur despotisme !

Que s'est-il passé après 1812, alors que le danger venait de disparaître ? L'Angleterre voulut détruire nos écoles qui avaient produit de si rudes champions. Un coup de maître, celui-là. En tarissant la source de notre instruction, l'avenir appartenait aux seuls Anglais. Avez-vous réussi ? Soixante années de triomphes parlementaire vous répondent. Plus vous nous avez pressés, plus nous avons agrandi notre instruction. A des mesures nouvelles, nous opposons des moyens de plus en plus forts. C'est pourquoi, en 1840, vous avez voulu que la langue française disparût des Chambres. Qu'est-il arrivé ? Vous n'avez pu l'abolir et nous nous sommes mis à apprendre votre langue, afin de vous faire connaître des hommes doubles, capables d'être à la fois des Canadiens et des Anglais. Commencez-vous seulement à comprendre dans quelle condition d'infériorité vous êtes placés maintenant, vous qui ne savez pas le français ?

Ignorants, les hommes qui ont fait notre littérature ! Où est donc la vôtre ? On ne la voit nulle part ; elle vient de naître. Nous vous avons devancés sur toute la ligne dans le développement intellectuel.

Renversez les rôles, et demandez-vous ce que votre élément eût accompli depuis 1763, ayant contre lui les mille désavantages que nous avons rencontrés.

Si, au lieu de rester derrière une muraille qui lui cache l'horizon, l'écrivain anglais prenait de l'air et se renseignait, nous ne le verrions pas commettre journellement de ces bourdes dont s'amuse "l'ignorance des Canadiens-français."

L'un d'eux annonce sérieusement que notre population est affaiblie par les jeûnes que lui impose l'Eglise ; un autre mentionne le grand nombre de peupliers, "arbre révérend des catholiques," qui bordent les routes de la province de Québec ; un troisième décrit le scapulaire "coupé sur la forme du pied de la sainte Vierge." Figurons-nous l'instruction que possèdent les lecteurs de telles inepties.

Voilà quinze ans que je me paye le luxe de lire ces curiosités. Qu'une feuille de Toronto parle de "l'habitant," c'est toujours pour en faire un type de crétin ou de bête en guenilles, et de fanatique incontrôlable. Nos habitants n'ont jamais été domestiques dans les villes d'Europe, et s'ils l'avaient été, ils ne trancheraient pas du grand seigneur comme le font leurs insulteurs.

Il y avait, l'autre jour, une tirade au sujet de la soupe, "ce sale brouet qui n'est ni nourrissant ni bon au goût et qui nous vient de Québec." Or, la cuisine d'Ontario, je la sais par cœur. Si vous voyiez ce que c'est que la composition au poivre et à la rinçure de vaisselle qui usurpe le nom de soupe!

Avant 1867, aucun lecteur d'Ontario ne connaissait l'existence de la presse du Bas-Canada: c'était un système que de ne jamais parler d'elle; il en résultait que tout le monde dans cette province "supérieure" ignorait que nous sussions lire et écrire. On m'a posé là-dessus des questions à renverser la tour du parlement.

Hier encore, un journal d'Ottawa disait sentencieusement: "nous désespérons de voir les Canadiens-français apprendre l'agriculture." Eh bien! autour d'Ottawa, depuis vingt ans, dix comtés sont entamés par nos compatriotes qui achètent les terres sur lesquelles les Anglais périssaient et qui y vivent comme vivent nos habitants—en hommes qui ne manquent de rien.

J'ai de quoi écrire un gros chapitre sur les insultes dont la presse d'Ontario nous abreuve continuellement.

Quand donc les cent mille Canadiens-français établis dans la province d'Ontario seront-ils traités comme des citoyens? Pas tant que la partie anglaise de la population qui les avoisine sera ignorante, fanatisée et entretenue dans un esprit d'hostilité dont la honte retombe sur ses écrivains. Pas tant qu'il sera de mode de nous insulter en pleine figure partout où nous nous montrons; pas tant que l'on nous fera payer des contributions dont le contrôle n'est pas entre nos mains. Des élections municipales viennent d'avoir lieu; on me cite des candidats qui, dans les comités et sur les hustings, outrageaient notre race, afin de plaire aux ignorants, et aux enne-

mis avérés que nous avons en cette province. Pareille conduite d'un Canadien-français, dans le coin le plus reculé de la province de Québec, ferait jeter des cris de paon à la presse entière du Canada.

Non ! rien n'est changé. Nous sommes encore en 1763 et c'est la faute des Anglais. On nous veut du mal comme autrefois. Comme autrefois aussi, nous avons le courage de nous contenir et de laisser passer l'insolence. Pendant un autre siècle peut-être, on nous proclamera ignorants, et on nous noircira parceque l'antipathie de la race anglaise contre nous est incurable.

Les guerres de nationalités sortent ordinairement de ces provocations—mais grâce à la sagesse des Canadiens-français, ceux qui font ce déplorable métier en sont pour leurs peines et le déshonneur qui s'en suit.

Continuons à être plus éclairés que les Anglais ; défendons-nous avec les deux armes irrésistibles que le ciel nous donne : la charrue et l'instruction—et plaignons ceux qui, au lieu d'une honnête concurrence, rêvent l'écrasement de leurs voisins.

BENJAMIN SULTE.

Le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle

ET LA FONDATION DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

La guerre que la révolution déclare de nos jours à l'enseignement chrétien doit nous engager à étudier plus à fond la nature, le but et les effets de cet enseignement.

Connaissant bien ce que l'on veut détruire, nous connaissons mieux l'esprit véritable de la révolution qui cherche à dissimuler ses tendances anti-chrétiennes sous l'apparence d'un beau zèle pour le progrès intellectuel et pour la diffusion des lumières au sein des classes populaires.

Devant nécessairement faire un choix parmi les nombreuses institutions qui, dans l'église catholique, se vouent à l'œuvre de l'enseignement, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de prendre pour sujet d'étude une société répandue aujourd'hui dans le monde entier, et que nous connaissons déjà par expérience, ayant le bonheur de posséder au milieu de nous les Frères des Ecoles Chrétiennes. Nous les avons vus à l'œuvre, et nous recueillons tous les jours les fruits de leur infatigable dévouement. L'étude des origines de leur société doit donc naturellement nous intéresser, en même temps qu'elle nous mettra à même d'apprécier plus dignement le mérite de cette institution.

L'action de la Providence qui apparaît à chaque page de l'histoire de l'Eglise se fait voir particulièrement dans les circonstances qui accompagnent la fondation des grandes œuvres catholiques. Elle leur donne leur sanction, leurs lettres patentes, si je puis ainsi parler.

Il est impossible de ne pas croire au caractère surnaturel et providentiel d'une œuvre quand nous voyons qu'elle surgit au moment où le besoin s'en faisait sentir, qu'elle a pour fondateur un homme en qui les vertus chrétiennes sont portées à un degré héroïque, et enfin, qu'elle passe par

le creuset des épreuves et des contradictions, signe inflexible de la prédilection divine.

Ces caractères apparaissent de la manière la plus évidente dans l'histoire de l'Institut des frères des Ecoles Chrétiennes, et dans la vie de son fondateur, le Vénérable Jean-Baptiste de la Salle. Vie admirable, histoire attrayante, dont je voudrais pouvoir offrir un résumé moins imparfait.

I

L'enseignement chrétien est aussi ancien que l'Eglise. Il date du jour où Jésus-Christ ordonna à ses apôtres et à ses disciples d'enseigner toutes les nations de la terre. L'Eglise s'est toujours mentrée fidèle à cette mission. Et de même que son divin fondateur se plaisait à manifester son amour pour les pauvres et les petits, ainsi l'Eglise a toujours pris un soin particulier de l'instruction des enfants appartenant aux classes populaires.

Dans les rares intervalles de paix que laissaient les invasions successives des barbares, elle s'appliquait à établir des écoles dans les palais des évêques, dans les monastères et chez les curés.

Les règlements des conciles généraux et particuliers, aussi bien que les lettres des évêques nous montrent avec quelle sollicitude l'Eglise veillait à procurer aux enfants pauvres les bienfaits de l'instruction, et rappelait aux fidèles que c'était pour eux un devoir sacré de faire instruire leurs enfants.

Le concile de Trente donna à l'œuvre de l'enseignement une puissante impulsion. Des besoins nouveaux se faisaient sentir. La Renaissance et la Réforme étaient venues semer l'erreur dans les esprits, la corruption dans les cœurs. L'instruction religieuse était le seul moyen d'arrêter les progrès du mal. Aussi voyons-nous le clergé multiplier ses efforts pour établir des écoles partout où il en manquait.

C'est ainsi que, grâce à l'Eglise, l'enseignement populaire se trouvait, au XVII^e siècle, répandue et encouragée par toute la France. La plupart des paroisses étaient pourvues de petites écoles où l'on enseignait la lecture et l'écriture, et

surtout la première de toutes les sciences, la science du salut.

Parmi ces écoles, les unes étaient le résultat de fondations privées, les autres étaient soutenues par les paroissiens au moyen d'une minime contribution. Si les paroissiens étaient trop pauvres, une partie du revenu de la fabrique était consacrée à l'entretien des écoles. L'enseignement était sous la direction des évêques, qui exhortaient incessamment les curés à ouvrir des écoles, et qui faisaient aux fidèles une obligation grave d'y envoyer leurs enfants. Dans toutes les écoles les enfants pauvres étaient admis gratuitement sur la recommandation du curé. De plus, on avait établi dans Paris, des écoles spécialement consacrées à l'instruction des enfants pauvres.

Mais si les écoles étaient nombreuses et généralement bien fréquentées au commencement du XVII^e siècle, elles étaient loin cependant de répondre aux besoins de la société et de produire les résultats que l'Eglise en attendait.

Le principal obstacle au progrès de l'instruction primaire se trouvait dans l'insuffisance des maîtres.

Comme les curés et les vicaires, absorbés par les soins du ministère sacerdotal, n'avaient pas le temps de donner aux enfants d'autre enseignement que celui du catéchisme, il fallait pour le reste, recourir à des laïques.

Or, le plus souvent, on n'avait pas le choix, et il fallait s'accommoder du premier venu qui s'offrait pour remplir les fonctions de maître d'école. Aussi, en lisant les écrits des contemporains, entendons-nous des plaintes s'élever de toutes parts contre le manque de capacité de ces professeurs, et sur les abus étranges qui existaient dans leurs écoles. Un évêque leur reproche d'être joueurs, ivrognes, libertins, ignorants et brutaux. L'abbé Demia, directeur général des écoles de Lyon, reconnaît que la plupart des maîtres et maîtresses ignorent non seulement la méthode de bien lire et bien écrire, mais encore les principes de la religion ; que parmi les maîtres il y en a d'hérétiques et d'impies, sous la conduite desquels la jeunesse est dans un danger évident de se perdre.

Ces abus avaient stimulé le zèle de ceux qui portaient

intérêt à l'éducation et l'on y avait remédié en partie par l'établissement de nombreuses congrégations qui se consacraient à l'instruction des jeunes filles. Mais des essais semblables tentés pour établir des congrégations d'hommes vouées à l'enseignement avaient successivement échoué. Ce n'était pourtant pas faute chez tout le monde d'en reconnaître les avantages et la nécessité.

Plusieurs prêtres zélés s'intéressaient alors à l'enseignement chrétien. Un d'eux, M. Bourdoise, ami de Saint Vincent de Paul, écrivait à M. Olier ces paroles qui méritent d'être citées :

".....Je souhaiterais voir une école dans un esprit surnaturel, dans laquelle, en apprenant aux enfants à lire et à écrire, on les pût disposer et former à être de bons paroissiens. Aujourd'hui toutes sortes d'enfants vont aux écoles, mais à des écoles qu'on leur a faites toutes naturelles; aussi il ne faut pas s'étonner si dans la suite on en voit peu qui vivent chrétiennement, parce que pour faire une école qui soit utile au christianisme, il faudrait avoir des maîtres qui travaillassent à cet emploi en parfaits chrétiens, et non pas en mercenaires, regardant cet office comme un chétif métier, inventé pour avoir du pain....

"... Pour moi, je le dis du meilleur de mon cœur, je mendierais volontiers de porte en porte pour faire subsister un vrai maître d'école....

"... Je crois qu'un prêtre qui aurait la science des saints se ferait maître d'école, et par là se ferait canoniser. Les maîtres les plus grands, les plus en crédit, les docteurs de la Sorbonne n'y seraient pas trop bons. Parce que les écoles de paroisse sont pauvres, et conduites par des pauvres, on s'imagine que ce n'est rien. Cependant c'est l'unique moyen de détruire le vice et d'établir la vertu, et je défie tous les hommes ensemble d'en trouver une meilleure.

" L'école, écrivait encore M. Bourdoise, est le noviciat du christianisme, le séminaire des séminaires."

Le besoin d'une réforme dans l'enseignement élémentaire se faisait donc vivement sentir au XVII^e siècle. Une association de prières avait été fondée par ce même M. Bour-

doise, dans le but d'obtenir cette grâce. Ces prières furent exaucées. Le 30 avril 1651, Jean-Baptiste de la Salle venait au monde. La France, le pays par excellence des œuvres catholiques, voyait naître celui qui devait régénérer l'enseignement par la fondation de l'institut des écoles chrétiennes.

II

La famille de la Salle était d'ancienne noblesse. Originnaire du Béarn, elle s'était divisée en plusieurs branches. Les ancêtres du vénérable de la Salle avaient embrassé la carrière de la magistrature, et habitaient la ville de Reims. Il fut le premier-né du mariage de Louis de la Salle et de Nicolle Noet.

Jean-Baptiste de la Salle reçut de ses parents l'incalculable bienfait d'une éducation vraiment chrétienne, telle qu'on la donnait encore généralement à cette époque, éducation forte, sérieuse et éminemment propre à développer les vocations ecclésiastiques. C'est ce qui apparut surtout dans la famille de la Salle. Sur sept enfants, quatre embrassèrent la vie religieuse.

Dès le premier âge, Jean-Baptiste de la Salle manifesta une vive piété, et une aversion marquée pour les plaisirs du monde. Entré à l'âge de huit ou neuf ans à l'université de Reims, il y fit de rapides progrès dans les sciences, et de plus grands encore dans la pratique des vertus. Déjà il avait appris de son grand-père maternel, son parrain, à réciter tous les jours l'office du bréviaire. Ses parents ne mirent aucune entrave à la vocation ecclésiastique qui se manifestait chez leur fils aîné ; de sorte qu'à onze ans, il put entrer dans la cléricature, et à seize ans il était jugé digne d'être pourvu d'un canonicat au chapitre de Reims, un des plus illustres du royaume. Cette dignité ne fut pour lui qu'un motif pour redoubler de ferveur dans le service de Dieu. Ayant reçu avec la plus grande distinction le degré de maître ès arts, il alla passer un an à Paris, au séminaire de St-Sulpice, où il se fit remarquer par sa modestie, sa piété, et surtout par son amour de la règle, dont il avait compris toute l'utilité. Revénu à Reims, et ordonné sous-diacre, il

se prépara dans la retraite, la prière et l'étude, à recevoir l'auguste dignité de la prêtrise, qui lui fut conférée le 9 avril 1678, par Mgr Letellier, alors archevêque de Reims.

Jusqu'à ce moment le futur fondateur des écoles chrétiennes n'avait pas encore entrevu l'œuvre à laquelle Dieu le destinait. Rempli de zèle et de foi, il se tenait aux ordres de la Providence, qui, à son insu, le préparait à de grandes choses.

Nous avons déjà vu que plusieurs personnes zélées cherchaient à cette époque, à introduire dans les écoles primaires une réforme devenue nécessaire. Un pieux laïque de Rouen, M. Adrien Nyel avait voué sa vie à secourir les enfants pauvres, et il avait déjà fondé pour eux, à Rouen, des écoles de charité qui prospéraient. Une dame pieuse, Mde Maillefer, originaire de Reims, désirant fonder des écoles semblables dans sa ville natale, s'était adressée à M. Nyel et lui avait offert les fonds nécessaires pour cette nouvelle fondation. M. Nyel, étant venu à Reims, fut mis en relation avec l'abbé de la Salle, qui était parent de Mde de Maillefer. M. de la Salle approuva les projets de M. Nyel, et il voulut l'aider à l'établissement d'une école qui fut ouverte en 1679, sur la paroisse de St-Maurice—M. de la Salle croyait n'avoir plus rien à faire pour cette œuvre, mais bientôt une autre dame pieuse voulut elle aussi établir une école dans une autre paroisse de la ville. Encore une fois M. de la Salle fut consulté, et la charitable fondatrice le supplia de seconder son dessein. Il accéda à ses prières, et la nouvelle école fut fondée en cette même année de 1679.

M. Nyel était le directeur en tête de ces établissements nouveaux, mais s'il était en état par son zèle et son activité d'étendre l'œuvre naissante, il n'avait pas le temps ni les aptitudes nécessaires pour donner une direction convenable aux maîtres qu'il employait. Ceux-ci étaient des laïques d'humble condition, qui sans se lier par aucun vœu se consacraient à l'enseignement plutôt par piété que par l'amour du lucre. Ils vivaient ensemble mais sans être astreints à aucune règle.

M. de la Salle, qui s'intéressait naturellement à ces fondations, vit les défauts qui existaient dans la conduite des

écoles, et il crut de son devoir de chercher à y remédier. Il voulut d'abord pourvoir aux besoins matériels des pauvres maîtres et il loua pour eux une maison où il leur faisait porter leur nourriture. Puis il leur donna quelques règles pour mettre l'ordre dans leur vie et dans leurs travaux.

Il les visitait aussi fréquemment que ses occupations le lui permettaient. Mais trouvant qu'il ne pouvait ainsi leur donner tout le temps nécessaire, il voulut, au lieu de leur faire porter leur nourriture, les recevoir à sa table deux fois le jour.

Déjà les soins qu'il leur donnait ainsi lui attiraient des remontrances de la part de sa famille. Mais il voyait du bien à faire, et il voulait l'accomplir, tout en faisant concorder cette nouvelle occupation avec ses autres devoirs. M. Nyel ayant été forcé de s'absenter pendant quelque temps, M. de la Salle, pour ne pas laisser les jeunes maîtres seuls et sans surveillance, les reçut chez lui pendant quelques jours. Il eut ainsi l'occasion de juger combien ils avaient besoin d'une direction efficace et d'une surveillance continue. Il prit alors conseil du Rév. Père Barré, qui avait fondé à Paris plusieurs écoles de filles. Le saint religieux vit immédiatement ce que M. de la Salle lui-même n'avait pas encore compris, savoir qu'il était l'homme destiné par la Providence à régénérer l'éducation primaire. Sur son avis, M. de la Salle se résolut à prendre entièrement chez lui l'association de maîtres d'école qu'il venait d'établir. Il se dévouait ainsi complètement à cette nouvelle œuvre.

Aussi cette détermination acheva-t-elle de mécontenter sa famille qui avait rêvé pour lui les premiers honneurs de l'Église. Deux de ses frères le quittèrent même. Mais cette opposition ne put lui faire abandonner la résolution qu'il avait prise après mûre réflexion et sur l'avis d'un directeur éclairé. Désormais il voit ce que Dieu demande de lui. Il surmonte avec la même constance une autre épreuve plus rude encore. Plusieurs des maîtres assemblés par M. Nyel n'ont pas la vocation religieuse, et il s'en vont les uns après les autres. Mais M. de la Salle ne se décourage pas. Il continue de prier, et bientôt il voit arriver de nouveaux sujets qui entrent dans la communauté avec pleine connaissance

des obligations qu'ils contractent, y forment un noyau de vocations solides sur lesquelles de M. de la Salle peut compter d'une manière absolue. Il quitte bientôt la maison de ses pères, où il avait amené ses disciples, pour aller avec eux s'installer dans un local plus spacieux et mieux adapté aux besoins de la communauté. Cette installation eut lieu le 24 juin 1681.

III

M. de la Salle a lui-même expliqué comment il fut ainsi amené, sans presque s'en apercevoir, à prendre la direction de l'œuvre des écoles, "Ca été, dit-il dans ses mémoires, par la rencontre de M. Nyel, et par la proposition que me fit cette dame (1) que j'ai commencé à prendre soin des écoles de garçons. Je n'y pensais nullement auparavant... Si même j'avais cru que le soin de pure charité que je prenais des maîtres d'école eût du jamais me faire un devoir de demeurer avec eux, je l'aurais abandonné; car, comme naturellement je mettais bien au-dessous de moi ceux que j'étais obligé, surtout dans les commencements, d'employer aux écoles, la seule pensée qu'il aurait fallu vivre avec eux m'eût été insupportable. Je sentis en effet une grande peine dans le commencement que je les fis venir chez moi, ce qui dura deux ans. Ce fut apparemment pour cette raison que Dieu qui conduit toutes choses avec sagesse et avec douceur, et qui n'a point coutume de forcer l'inclination des hommes, voulant m'engager à prendre entièrement le soin des écoles, le fit d'une manière fort imperceptible, et en beaucoup de temps, de sorte qu'un engagement me conduisit dans un autre, sans l'avoir prévu dans le commencement.

Mais la nouvelle institution manquait encore d'une condition essentielle de succès. Il fallait qu'elle fût fondée sur le sacrifice. Dieu le fit comprendre au Vénérable de la Salle qui, successivement, se démit de son canonicat, et donna tous ses biens aux pauvres, sans vouloir même en donner une partie à l'œuvre qu'il entreprenait d'établir. Si cette œuvre était de Dieu, comme il le pensait, il ne fallait

(1) Madame de Maillefer.

pas qu'elle dût son existence à des moyens humains. Les disciples devaient ainsi participer aux sacrifices que le maître s'imposait, et embrasser avec lui une vie de pauvreté et de renoncement continu.

La sainteté chez le maître, la sainteté chez les disciples, tel était le pierre fondamentale sur laquelle devait reposer l'institut naissant.

M. de la Salle avait, dès l'enfance, choisi la voie étroite. Il y avait marché d'un pas ferme et rapide. Mais sa ferveur redoubla quand il vit l'importante mission à laquelle Dieu le destinait. Il voulut être tout à Dieu. Non content de se dépouiller de tous ses biens en faveur des pauvres, il voulut aussi faire le sacrifice de sa volonté et de tous ses goûts, et il se livra avec courage à tous les exercices de la mortification chrétienne. Il se donnait de sanglantes disciplines, et accoutumé qu'il était à une nourriture délicate, il s'astreignit rigoureusement à partager la nourriture grossière de la communauté. Il ne s'appliqua pas avec moins d'ardeur à mortifier son esprit par les humiliations. L'ancien chanoine, le savant docteur en théologie allait passer désormais sa vie dans la compagnie de pauvres maîtres d'école, dont les manières manquaient inévitablement de cette urbanité à laquelle il avait été jusque là habitué. Il se mettait au service des enfants et se donnait, comme terme de toutes ses ambitions terrestres, le perfectionnement de l'instruction primaire, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus humble et de plus dédaigné dans tous les degrés de la science humaine. Cette vertu d'humilité atteignit chez lui un degré extraordinaire, et nous le verrons en donner les plus touchants exemples. Son amour de la pauvreté ne fut pas moins remarquable. Il ne voulut plus avoir d'autres meubles que le Nouveau Testament, l'Imitation de Jésus-Christ, son crucifix et son chapelet. Il était vêtu de façon si pauvre que des voleurs l'ayant un jour dépouillé de ses habits, les trouvèrent trop vils, et les lui rendirent. Enfin la vie de M. de la Salle devint une prière continuelle. Non content des longues heures de la journée qu'il consacrait à l'oraison, il prolongeait encore ses prières pendant la nuit et ne donnait au repos que le temps strictement nécessaire.

Pratiquant avec une fidélité si grande les vertus de la vie religieuse, M. de la Salle pouvait imposer à ses disciples une règle qui les obligeât à entrer eux aussi dans la voie austère. Il avait droit de donner des préceptes qu'il appuyait si efficacement de ses exemples.

Du reste, la règle de l'institut des écoles chrétiennes ne fut pas l'œuvre d'un jour, ni même d'une année. Après en avoir arrêté les principaux points concernant le nom de l'institut, le vêtement, la nourriture, l'emploi des différentes heures de la journée, la nature et l'étendue de l'engagement que les frères allaient prendre en entrant dans la communauté, M. de la Salle attendit que l'expérience démontrât la sagesse de ces règlements, avant de les adopter d'une manière définitive. Les frères firent les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, mais pour trois ans seulement, et encore M. de la Salle ne voulut-il le permettre qu'à douze de ses disciples. Les autres firent le simple vœu d'obéissance pour un an seulement.

Telle qu'elle était, cette règle était sévère, et on alla même jusqu'à la comparer à celle des Trappistes. Cependant elle ne fut pas un obstacle aux vocations, mais au contraire attira beaucoup d'âmes aspirant à la perfection de la vie chrétienne. Le nombre des frères augmenta rapidement et M. de la Salle dut bientôt fonder un noviciat pour les jeunes gens qui avaient demandé leur entrée dans l'institut. Les nouvelles écoles obtenaient les plus heureux résultats, et leur renommée s'étendait déjà au loin.

Plusieurs curés des environs de Reims s'étaient adressés à M. de la Salle pour avoir des maîtres d'école, mais leurs villages étaient trop pauvres pour soutenir plus d'un maître, et M. de la Salle avait pris pour règle de mettre au moins deux frères dans chaque école. Les curés prirent alors le parti de chercher eux-mêmes des maîtres et de les confier à M. de la Salle pour les instruire et les former aux fonctions d'instituteurs. M. de la Salle eut ainsi une nouvelle communauté qui compta bientôt vingt-cinq membres, et qui produisit le plus grand bien en envoyant dans les campagnes des maîtres d'école religieux, savants et zélés.

IV

Les progrès de l'œuvre démontraient qu'il était opportun de le transporter sur un terrain plus vaste. Destinée à se répandre non-seulement dans toute la France, mais par tout l'univers catholique, l'institut devait aller prendre racine à Paris, ce grand centre de mouvement intellectuel. pour y subir l'épreuve décisive.

M. de la Salle y songeait depuis longtemps, mais humblement soumis aux desseins de la Providence il attendait qu'elle manifestât ses ordres. Ce ne fut donc que sur l'invitation expresse du curé de St. Sulpice, M. de la Barmondière, qu'il se transporta à Paris, en 1688, avec deux de ses disciples, pour y diriger l'école de charité de la paroisse de St-Sulpice. Le désordre et la dissipation régnaient dans cette école et en éloignaient les enfants. M. de la Salle eut bientôt remédié à ces abus, et l'excellente discipline qu'il établit opéra un changement complet. Les élèves firent des progrès rapides, et devinrent bientôt si nombreux qu'il fallut songer à établir une nouvelle école. Mais une série de contradiction commença alors pour M. de la Salle.

Les maîtres qui dirigeaient les écoles de Paris virent avec déplaisir et jalousie l'établissement des nouvelles écoles. M. de la Salle et les Frères enseignaient gratuitement. Il est vrai que c'était dans les écoles de charité, placées sous le contrôle exclusif des curés. Mais quelques enfants de condition aisée y allaient aussi, attirés par l'excellence de l'enseignement.

Les maîtres d'école craignirent de voir diminuer un gain déjà assez mince. Ils intentèrent un procès à M. de la Salle. Celui-ci avait la plus grande horreur de la chicane, et il se laissa condamner par défaut par le tribunal du grand-chantre, dignitaire du chapitre de Paris qui avait la surintendance des écoles, et qui jugeait en premier ressort des différends qui pouvaient s'élever soit entre les maîtres d'école, soit entre eux et des étrangers.

Dans ce dernier cas il faut le remarquer, le grand-chantre pouvait difficilement faire un juge impartial.

Mais M. de la Salle comprit ensuite qu'il était de son devoir de défendre l'œuvre charitable qu'il avait entreprise. Il eut d'abord gain de cause, en démontrant que les deux écoles de charité qu'il dirigeait ne recevaient que des enfants trop pauvres pour payer leurs maîtres. Il put ainsi continuer son œuvre, et l'institut ne tarda pas à se développer dans la ville de Paris, comme il l'avait fait à Reims. Bientôt M. de la Salle résolut de rappeler le noviciat de Reims, et il l'installa à Vaugirard, où il pouvait plus efficacement veiller sur les novices, et où les frères qui faisaient l'école dans Paris venaient deux fois la semaine se retremper dans les exercices de la règle et de la vie commune. Quelques années après, la maison de Vaugirard se trouvant trop petite, et trop éloignée de Paris, le noviciat fut transféré dans un local plus spacieux, situé près des jardins du Luxembourg. De nouvelles écoles furent établies sur la paroisse de St-Sulpice. Le curé, M. de la Chétardie, était d'une grande charité pour les pauvres. Il admira le bien immense produit par les écoles gratuites des frères, et il en fit son œuvre de prédilection, aidé, dans cette charitable entreprise, par une personne riche et généreuse, animée des mêmes sentiments que lui, Mde Voisin. Puis, sur l'invitation des curés, M. de la Salle fonda des écoles dans d'autres paroisses de la ville. Il établit, comme il l'avait fait à Reims, un séminaire de maîtres d'écoles pour les pauvres paroisses de la campagne. Il fonda aussi sur la paroisse de St-Sulpice, une école dominicale pour les jeunes gens que le travail retenait toute la semaine dans leurs ateliers. Cet établissement opéra le plus grand bien. Enfin la réputation du vénérable de la Salle lui valut d'être choisi par le roi d'Angleterre, Jacques II, alors réfugié en France, pour instruire les enfants des seigneurs catholiques qui avaient partagé l'exil de leur souverain.

Mais si l'œuvre de M. de la Salle prit un tel développement ce fut au milieu de tribulations continues. Chaque jour amenait une nouvelle épreuve. Tantôt c'était la maladie qui clouait M. de la Salle sur un lit de douleur, et le mettait à deux doigts du tombeau ou qui enlevait les plus zélés de ses coopérateurs ; tantôt c'était parmi les frères de tristes

défections, causées par des vocations mal affermies. C'était la famine, qui, en 1693, désolait Paris, et réduisait la pauvre communauté à la dernière détresse ; ou bien c'était, chose plus douloureuse encore au cœur de M. de la Salle, des difficultés qui survenaient de la part du clergé et des autorités ecclésiastiques. Les curés et l'archevêque lui-même, Mgr de Noailles, voulurent faire de la nouvelle communauté une institution tout à fait locale, et en avoir la direction absolue. C'était enlever à l'institut son autonomie, et anéantir le pouvoir du supérieur. Or, M. de la Salle avait des idées plus élevées et plus larges. Son institut, comme nous l'avons dit, était destiné à s'étendre par toute la France, par tout l'univers. Il fallait donc qu'il eût, comme les grands ordres religieux, unité de direction, et qu'il fût gouverné intérieurement par un pouvoir indépendant des autorités locales. Et, comme le fait remarquer très judicieusement M. Ravelet, " que serait-il arrivé si, au moment où plusieurs évêques de France se laissaient séduire par le jansénisme, les frères eussent été sous leur direction exclusive ? La plupart d'entre eux eussent été entraînés dans l'erreur et la révolte, et la foi du peuple qu'ils enseignaient eût éprouvé de graves atteintes. Au contraire, ils furent préservés de la contagion par l'orthodoxie de leur fondateur, qui lui-même se tint toujours dans une soumission parfaite vis-à-vis du Saint-Siège."

Le vénérable de la Salle fit donc son devoir en opposant une résistance respectueuse aux prétentions exagérées des curés et de l'archevêque. Mais ce conflit lui occasionna de cruels affronts. De faux rapports furent faits contre lui, on l'accusa de traiter les frères avec une sévérité excessive. L'archevêque se laissa circonvenir, déposa M. de la Salle, et mit un autre supérieur à sa place. Mais il dut changer de résolution devant l'attitude des frères, qui ne voulurent pas reconnaître d'autre supérieur que M. de la Salle. On comprit la fausseté des accusations dirigées contre cet homme de bien, et il fut réinstallé dans ses fonctions.

C'était au milieu de ces tribulations que l'institut grandissait et se fortifiait, comme l'arbre grandit et s'affermi au souffle des tempêtes. Mais une épreuve plus forte se prépa-

rait, et c'était les succès mêmes de la société qui devaient la lui attirer. L'extension des écoles, le nombre croissant des élèves, l'établissement des écoles du dimanche, tout cela excita de nouveau la jalousie des maîtres d'école. Ils résolurent d'éloigner les frères et ils vinrent de nouveau leur offrir la bataille, flanqués cette fois des professeurs d'écriture, alors appelés maîtres-écrivains. Les maîtres d'école et les maîtres-écrivains avaient longtemps lutté les uns contre les autres, pour faire reconnaître l'étendue de leurs privilèges respectifs. Appaisés par un compromis, ils réunissaient leurs forces pour combattre celui qu'ils considéraient comme l'ennemi commun de leur bourse. Les maîtres écrivains formaient une corporation riche et puissante. Ils crurent ne pouvoir faire meilleur usage de leur richesse et de leur puissance qu'en les employant à détruire l'œuvre des écoles chrétiennes. Ils eurent recours à Dame Thémis. M. de la Salle se vit assigner en même temps par les maîtres d'école devant le grand-chantre, et par les maîtres-écrivains devant le lieutenant de police. Il vit venir la tempête d'un œil calme. Une première condamnation, et la confiscation d'une partie du mobilier des écoles ne l'empêchèrent pas de continuer son œuvre. Mais s'il ne se décourageait pas, ses adversaires ne se décourageaient pas davantage. Ils redoublèrent d'efforts. De nouvelles assignations arrivèrent. Aux unes M. de la Salle répondit, aux autres il n'opposa que le silence. Mais soit qu'il se défendit, soit qu'il fit défaut, le résultat fut le même. Il se vit condamner et par les tribunaux de première instance, et par le Parlement, auquel il en avait appelé. En vain alléguait-il que, n'instruisant que des enfants pauvres, il ne faisait tort à personne ; que s'il se glissait dans les classes des enfants appartenant à une condition plus aisée, la vérification était impossible, et que du reste le nombre en était fort petit. Rien n'y fit, les arrêts, les saisies et les confiscations pleuvaient sur les frères. Leur ennemis faisaient jouer tous les ressorts, et desserraient le nouvel institut auprès des personnes qui jusque-là l'avait protégé. On oubliait le bien immense que les frères faisaient aux enfants du peuple, les intérêts de la religion et de la morale étaient mis de côté, et M. de la Salle

se vit bientôt, en face d'une opposition aussi générale, dans la nécessité de céder à l'orage. Il transporta la noviciat et le siège de la communauté de Paris à Saint-You, près de Rouen, quelques jours seulement avant qu'un arrêt du Parlement, en date du 5 février 1706, interdit à M. de la Salle d'établir dans Paris aucune petite école sans la permission du chantre, et d'établir aucune communauté sous le nom de séminaire des maîtres d'école, ou autrement.

Toutes les écoles furent fermées, et les maîtres envoyés dans les maisons de province. Mais les parents réclamèrent alors auprès du curé de St-Sulpice, et sur leurs instances les frères furent rappelés pour diriger les écoles des pauvres dans cette paroisse.

(A continuer.)

ANGÉLINE DE MONTBRUN.

Avez-vous cru que cette vie fut la vie ?
LACORDAIRE.

(Suite.)

30 mai.

La nuit est très avancée, mais je veille en pensant à Mina qui dans quelques heures prononcera ses vœux. Avides de jouissances et de plaisirs comme nous le sommes, pourquoi sommes-nous attirés si fortement par l'austérité de la vie et le recueillement du cloître ! Mina est la sœur de Maurice, elle a été l'amie chérie de ma jeunesse, et pourtant, malgré la douceur de ces souvenirs, ce n'est pas l'image de la Mina d'autrefois qui domine dans mes pensées ; c'est celle de la vierge qui dort là bas sous la garde des anges, en attendant l'heure de sa consécration au Seigneur.

Chère Mina ! que lui dira Celui qu'elle a choisi lorsque le son de la cloche l'avertira qu'enfin l'heure est venue ? Ah, je voudrais être là pour la voir, pour l'entendre ! Mais il faudrait rencontrer Maurice, et je ne m'en suis pas senti la force.

Pensera-t-il à moi ? Quand Mina prit l'habit religieux, j'étais à côté de lui dans la chapelle Sainte Philomène. Avant la cérémonie, nous fûmes longtemps au parloir seuls avec Mina. Sa toilette de mariée lui allait à ravir, et qu'elle était calme ! qu'elle était radieuse ! et avec quelle tendresse céleste elle nous parla !

Le soir, Maurice vint chez ma tante. Quelqu'un s'étant élevé contre la vie religieuse, Maurice, encore sous le coup des émotions de la journée, répondit en lisant cette partie d'une conférence de Lacordaire, où l'illustre dominicain prouve la divinité de Jésus-Christ par l'amour qu'il inspire, par les sacrifices qu'il demande, et *dont tous les siècles lui apportent l'hommage*. Maurice lut admirablement ces pages éloquentes et je crois l'entendre encore quand il disait : " Il y a un homme dont l'amour garde la tombe.

Il y a un homme flagellé, tué, sacrifié, qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort et de l'infamie, pour le placer dans la gloire d'un amour qui ne défaille jamais, d'un amour qui trouve en lui la paix, l'honneur, la joie et jusqu'à l'extase."

O merveilleux Jésus, cela est vrai !

"Pour nous, comme disait Lacordaire, poursuivant l'amour toute notre vie, nous ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite et qui fait saigner notre cœur."

Oui, Mina a choisi la meilleure part. L'amour chez l'homme est comme ces feux de paille qui jettent d'abord beaucoup de flammes, mais qui bientôt n'offrent plus qu'une cendre légère que le vent emporte et disperse sans retour.

2 juin.

Comme moi, ma vieille Monique aime la mer. Aussi nous nous promenons souvent sur la grève. Cette après-midi j'y ai rencontré Marie Desroches (1), mon ancienne camarade. Elle s'est jetée à mon cou avec un élan qui m'a touchée, et en me regardant elle a pleuré—de belles larmes sincères. J'ai accepté avec plaisir son invitation de me rendre chez elle. Enfant, j'aimais la société de cette petite sauvage qui n'avait peur de rien, et lui enviais la liberté dont elle jouissait. Heureusement cette liberté presque absolue ne lui a pas été nuisible.

On sent rien qu'à la voir sa dignité profonde,
De ce cœur sans limon, nul vent n'a troublé l'onde,
Ce tendre oiseau qui jase ignore l'oiseleur ;
L'aile du papillon a toute sa poussière,
L'âme de l'humble vierge a toute sa lumière,
La perle de l'aurore est encore dans la fleur.

Il faut que Marie ait bien du goût et de l'industrie, car cette cabane perdue dans les rochers est agréable. Sans doute, le confortable est loin, mais grâce à la verdure et aux fleurs, c'est joli. Pour que nous pussions causer librement, Marie m'a fait passer dans la petite chambre qu'elle partage avec sa jeune sœur. La charmante statue de la Ste-

(1) Fille d'un pauvre pêcheur et filleule de M. de Montbrun.

Vierge que mon père lui donna lorsqu'elle eût perdu sa mère, y occupe la place d'honneur. Un lierre vigoureux l'entoure gracieusement. C'est doux à l'âme et doux aux yeux, et j'ai été bien touchée en apercevant, dans cette chambre de jeune fille, la photographie de mon père encadrée d'immortelles et de mousse séchées.

—Marie, lui ai-je dit, vous ne l'oubliez donc pas ?

Et j'ai encore dans l'oreille l'accent avec lequel elle a répondu :

Ceux qui l'ont connu peuvent-ils l'oublier ?

Cette jeune fille passe sa vie aux soins du ménage, à fabriquer et à raccommoder les filets qui servent à son père pour prendre le poisson qu'il va vendre quatre sous la douzaine, et pourtant comme cette vie me semble douce ! Elle a la santé, la beauté. Un de ces jours, un honnête homme l'aimera et en l'aimant deviendra meilleur. Son cœur est calme, son âme sereine. Elle ne connaît pas les amères tristesses, les dévorants regrets. Mon Dieu, faites qu'elle les ignore toujours et donnez-moi la paix—la paix du cœur en attendant la paix du tombeau.

4 juin.

Je viens d'apprendre que Melle Désileux est morte hier à sa ferme des Aulnets. Pauvre fille ! quelle triste vie ! Mon père disait qu'elle avait un grand cœur. Il me menait la voir de temps en temps, et les premières fois, je me rappelle encore, avec quel soin il me recommandait d'être gentille avec elle, de ne pas avoir l'air de remarquer son affreuse laideur.

—Vois-tu, disait-il, elle sait qu'elle est repoussante, et il faut faire ce qu'on peut pour lui faire oublier cette terrible vérité.

Pourquoi cette adorable bonté est-elle si rare ? Si Maurice avait la délicatesse de mon père, peut-être aurait-il pu me faire oublier que je ne puis plus être aimée.

Pauvre Mlle Désileux ! Au commencement, elle m'inspirait une répulsion bien grande, mais quand mon père me disait de son ton le plus aisé : Angéline va embrasser Mademoiselle. Je m'exécutais de mon mieux. Et ensuite que

j'étais fière de l'entendre me dire, qu'il était content de moi, car toute petite, je l'aimais déjà avec une vive tendresse, et quand il se montrait satisfait de ma conduite, je donnais dans les étoiles.

C'était son opinion qu'une affection trop démonstrative amollit le caractère, nuit au développement de la volonté, qui a tant besoin d'être fortifiée ; aussi malgré son si vif amour pour moi, ordinairement, il était très sobre de caresses, Mais quand je l'avais parfaitement contenté, il me le témoignait toujours de la manière la plus aimable et la plus tendre. Parfois aussi malgré son admirable empire sur lui-même, il lui échappait de soudaines explosions de tendresse dont je restais ravie, et qui me prouvaient combien la contrainte qu'il s'imposait là-dessus lui devait peser.

Je me rappelle qu'un jour que nous lisions ensemble la vie de la mère de l'Incarnation, il versa des larmes à cet endroit où son fils raconte qu'elle ne l'embrassa jamais—pas même à son départ pour le Canada, alors qu'elle savait lui dire adieu pour toujours.

(Véronique Désileux à Angéline de Montbrun.)

Mademoiselle,

Je sens que ma fin est proche et je ramasse mes forces pour vous écrire. Quand vous recevrez cette lettre, je serai morte. Dieu veuille que ma voix en passant par la tombe vous apporte quelque consolation ! Ah, chère mademoiselle, que j'ai souffert de vos peines ! que je serais heureuse si je pouvais les adoucir ! vous prouver ma reconnaissance, car monsieur votre père et vous, vous avez été bons, vraiment bons pour la pauvre Véronique Désileux, et soyez-en sûre, c'est une aumône bénie de Dieu, que celle d'une parole affectueuse, d'un témoignage d'intérêt aux pauvres déshérités de toute sympathie humaine. Si vous saviez comme la bienveillance est douce à ceux qui n'ont jamais été aimés ! Dans le monde, on a l'air de croire que les êtres disgraciés n'ont pas de cœur, et plutôt au ciel qu'on ne se trompât point !

Je vous laisse tout ce que je possède : ma ferme et mon mobilier. Veuillez en disposer comme il vous plaira—et ne

me refusez pas un souvenir quelquefois. Si je pouvais vous dire comme j'ai pleuré votre père ! que Dieu me pardonne ! dans la folie de ma douleur, j'aurais voulu faire comme le chien fidèle qui se traîne sur la tombe de son maître et s'y laisse mourir. Alors pourtant je ne savais pas jusqu'à quel point il avait été bon pour la pauvre disgraciée ; c'est seulement ces jours derniers que j'ai appris ce que je lui dois.

Sachez donc qu'à la mort de mon père, il y a quinze ans, je me serais trouvée absolument sans ressources, si M. de Montbrun eût exigé le paiement de ce qui lui était dû. Mais en apprenant qu'il ne me restait plus que la ferme des Aulnets, et qu'il faudrait la vendre pour le payer : Pauvre fille ! dit-il, sa vie est déjà assez triste ! Et aussitôt, il fit un reçu pour le montant de la dette, le signa et le remit à M. N. en lui faisant promettre le plus inviolable secret. M. N. m'a raconté tout cela après avoir fait mon testament.

Au point où vous en êtes m'a-t-il dit, ça ne peut pas vous humilier. Et il a raison.

Chère mademoiselle, depuis que je sais ces choses, j'y ai pensé souvent. Je gardais à monsieur votre père, une reconnaissance profonde pour l'intérêt qu'il m'a témoigné, pour la courtoisie parfaite avec laquelle il m'a toujours traitée, et à la veille de mourir j'apprends que je lui ai dû le repos, l'indépendance de mon existence, et la joie de pouvoir donner souvent. Que ne puis-je quelque chose pour vous *sa fille* ! On dit que vous avez fait preuve d'un grand courage, mais je devine quels poignants regrets, quelles mortelles tristesses vous cachez sous votre calme, et que de fois j'ai pleuré sur vous ! Ah, si je pouvais vous faire voir le néant de ce qui passe comme on le voit en face de la mort ! Vous seriez bien vite consolée.

Mon heure est venue, la votre viendra, et bientôt, car les heures ont beau sembler longues, les années sont toujours courtes, comme disait le lépreux de de Maistre.

Alors, vous comprendrez le but de la vie, et vous verrez quels desseins de miséricorde se cachent sous les mystérieuses duretés de la Providenc.

Maintenant, je vois que ma vie pouvait être une vie de bénédictions. Que n'ai-je mieux supporté mes peines ! A

cette heure où tout échappe, il me resterait d'avoir souffert, il me resterait d'avoir pleuré.

J'ai vécu sans amitié, sans amour. Mon propre père ne savait pas dissimuler la répugnance que je lui inspirais. Mais si acceptant tous les rebuts, toutes les humiliations d'un cœur humble et paisible je les avais déposés aux pieds de Jésus-Christ, avec quelle confiance je dirais aujourd'hui comme le divin Sauveur la veille de sa mort : *J'ai fait ce que vous m'aviez donné à faire, glorifiez-moi maintenant mon père.* Hélas, j'ai bien mal souffert ! Mais *autant le ciel est au-dessus de la terre, autant il a affermi sur nous sa miséricorde.* J'aime à méditer cette belle parole en regardant le ciel. Oui j'espère. Ne crains pas, m'a dit Notre-Seigneur, lorsqu'il est venu dans mon âme, ne crains pas. Demande-moi pardon, de n'avoir pas su souffrir pour l'amour de moi, qui t'ai aimée jusqu'à la mort de la croix. Ah, pourquoi, ne l'ai-je pas aimé ? Lui n'eût pas dédaigné ma tendresse.

Ma chère enfant, j'aurais bien voulu vous voir avant de mourir. Mais on m'a dit qu'un voyage de quelques lieues était beaucoup pour vos forces—qu'il valait mieux vous épargner les émotions pénibles, et je n'ai pas osé vous faire prier de venir. Pourtant, il me semble que cette visite ne vous eût pas été inutile. Mieux que personne, je crois comprendre ce que vous souffrez.

Pauvre enfant si éprouvée, ne serait-elle pas pour vous cette parole de l'Imitation : Jésus-Christ veut posséder seul votre cœur, et y régner comme un roi sur le trône qui est à lui." Un auteur que j'aime dit que nous pouvons exagérer bien des choses, mais nous ne pourrons jamais exagérer l'amour de Jésus-Christ. Méditez cette douce et profonde vérité. Pensez à l'incomparable ami. Faites-lui sa place dans votre cœur, et il vous sera ce que jamais père, jamais époux n'a été.

Et maintenant, chère fille de mon bienfaiteur, adieu. Adieu, et courage. Souffrir passe, mais si vous acceptez la volonté divine, avoir souffert ne passera jamais.

A vous pour l'éternité.

12 juin.

Mon Dieu, donnez le bonheur éternel à celle qui a tant souffert. Pardonnez si parfois elle a faibli sous le poids de sa terrible croix.

Je relis sa lettre sans cesse. Cette voix qui n'est plus de ce monde me fait pleurer. Pauvre fille! Son souvenir ne me laisse pas. La pensée de ce qu'elle a souffert m'arrache au sentiment de mes peines.

La nuit dernière, j'ai fait un rêve qui m'a laissé une étrange impression. Il me semblait que j'étais dans un cimetière. L'herbe croissait librement entre les croix dont plusieurs tombaient en ruines. Je marchais au hasard, songeant aux pauvres morts, quand une tombe nouvelle attira mon attention. Comme je me penchais pour l'examiner, la terre, fraîchement remuée devint soudain transparente comme le plus pur cristal, et je vis Véronique Désileux au fond de sa fosse. Elle semblait plongée dans un recueillement profond, et sous le drap qui les couvrait on distinguait ses mains jointes pour l'éternelle prière. Je la regardais, invinciblement attirée par le calme de la tombe, par le repos de la mort, et je l'interrogeais, je lui demandais si elle regrettait d'avoir souffert, de n'avoir jamais inspiré que de la pitié.

O morts, qu'éprouvez-vous ?

De ceux qui sont restés dans ce monde où l'on doute

Sentez-vous les douleurs ?

Entendez-vous filtrer jusqu'à vous goutte à goutte

Ce qu'ils versent de pleurs ?

18 juin.—M. N... est venu m'annoncer que j'héritais de Melle Désileux. Je ne voulais pas le recevoir, mais il a tant insisté que j'y ai consenti. Heureusement, cet homme d'affaire est aussi un homme de tact. Pas de ces marques d'intérêt qui froissent, pas de cette compassion qui fait mal. Seulement, en me laissant, il m'a dit : Vous avez beaucoup souffert et cela se voit. Mais pourtant, vous ressemblez toujours à votre père. Cette parole m'a été bien sensible. O chère ressemblance, qui faisait l'orgueil de ma mère et sa joie à lui.

M. N... m'a parlé au long de la conduite de mon père envers la pauvre Melle Désileux, et m'a raconté plusieurs traits qui prouvent également un désintéressement et une délicatesse bien rares. Soyez sûre, m'a-t-il dit qu'il en est beaucoup que nous ignorerons toujours.

Oui, cette divine loi de la charité, il la remplissait dans sa large et suave plénitude. Avec quel soin ne me formait-il pas à ce grand devoir ! J'étais encore tout enfant, et déjà il se servait de moi pour ses aumônes. Pour encouragement pour récompense, il me proposait toujours quelque infortune à soulager, et sa grande punition, c'était de me priver des joies de la charité. Mais il pardonnait bien vite, et la douceur de ces moments où je pleurais entre ses bras, le malheur de lui avoir déplu.

22 juin.

Depuis hier, je suis aux Aulnets. En arrivant, j'ai été voir la tombe de Melle Désileux où croissent déjà quelques brins d'herbe. Sa maison était fermée depuis les funérailles. Sa vieille servante est venue m'ouvrir la porte, et quelle impression m'a faite le silence sépulcral qui régnait partout. Je n'osais avancer dans ces chambres obscures où quelques rayons de lumière pénétraient à peine entre les volets fermés.

Pauvre folle que je suis ! je suis venue pour me fortifier par la pensée de la mort, et je me surprends sans cesse, songeant à Maurice, à ce qu'il éprouvera quand il reviendra à Valmiant, car il y reviendra ; c'est à lui que je laisserai ma maison.

Que lui diront les scellés partout, les chambres vides et sombres, le silence profond ? Cette maison, qu'il appelait son paradis, pourra-t-il en franchir le seuil sans que son cœur se trouble ? Les souvenirs ne se lèveront-ils pas de toutes parts, tristes et tendres, devant lui ? La voix du passé ne se fera-t-elle pas entendre dans ce morne silence ?

O mon Dieu ! voilà que je retombe dans mes faiblesses. Que m'importe qu'il me pleure ? Rien ne saurait-il m'arracher à ce fatal amour ? Quoi ! ni l'éloignement, ni le temps, ni la religion, ni la mort !

Malheur à moi ! j'ai beau me dire que je n'existe plus pour lui, je l'aime, comme les infortunés seuls peuvent aimer.

24 juin.

De ma fenêtre, je vois très bien le cimetière et distingue parfaitement l'endroit où repose Véronique Désileux. Sa servante me dit qu'elle passait souvent ici des heures entières. Comme tous les condamnés à l'isolement, elle aimait la vue de la nature, et peut-être aussi celle du cimetière.

Parmi les *blessés de la mort* qui dorment là, en est-il un qui ait souffert plus qu'elle ?

Ah ! pour ces parias de la famille humaine,
 Qui lourdement chargés de leur fardeau de peine,
 Ont monté jusqu'au bout l'échelle de douleur ;
 Que votre cœur touché vienne donner l'obole
 D'un pieux souvenir, d'une sainte parole.

Saura-t-on jamais ce qui s'amasse de tristesses et de douleurs dans l'âme des malheureux condamnés à être toujours et partout ridicules ? Que sont les éclatantes infortunes comparées à ces vies toutes de rebuts, d'humiliations, de froissements ? Et c'était une âme ardente. Ah, mon Dieu ! qu'elle a souffert !

Que je regrette de n'être pas venu la voir ! Ma présence eût adouci ses derniers jours. Nous aurions parlé de mon père ensemble. La malheureuse l'aimait, et rien dans les sentiments des heureux du monde ne peut faire soupçonner jusqu'où. Quand ces pauvres cœurs toujours blessés, toujours méprisés, osent aimer, ils adorent. Jamais elle ne s'est remise de la nouvelle de sa mort, et je ne puis penser, sans verser des larmes, à l'accablement mortel où elle resta plongée.

Hier soir, la servante m'a raconté bien des choses tout en tournant son rouet devant l'âtre de sa cuisine. Parfois elle s'arrêtait subitement et jetait un regard furtif vers la chambre de sa maîtresse—ce qui me faisait courir des frissons. Il me semblait que j'allais la voir paraître. Quel mystère que la mort ! comme cette terrible disparition est difficile à

réaliser. Après la mort de mon père, lorsqu'on disait à Melle Désileux qu'avec le temps, je me consolerais : Jamais, jamais, s'écriait-elle en couvrant son visage.

Il est impossible de dire la pitié qu'elle avait de moi. La nuit même de sa mort, elle s'attendrissait encore sur mon malheur, et répétait à la personne qui la veillait : Dites-lui que Dieu lui reste.

O mon amie, obtenez-moi l'intelligence de cette parole ! Qu'est-ce que la vie ? " Quelque brillante que soit la pièce, le dernier acte est toujours sanglant. On jette enfin de la terre sur la tête et en voilà pour jamais."

LAURE CONAN.

(à continuer.)

NOTRE NID

[CHANSONNETTE.]

Quel bonheur ! enfin le jour tombe,
Ton ramier,
Ma colombe,
Rentre avec joie au colombier.
Notre nid est petit, modeste,
Mais, pour nous qui tant nous aimons,
Il est bien riche et grand de reste,
Car tu l'emplis de tes chansons.

Mon aile est pesante et lassée,
Et le vent
L'a glacée :
La Bise est froide bien souvent !
Mais dès que j'ai vu la demeure
Où toujours tant nous nous aimons,
Fatigue adieu ! car voici l'heure
Des caresses et des chansons.

Ah ! tu vaux mieux qu'un diadème,
Petit nid,
Que je t'aime !
Que de fois mon cœur t'a béni !
Gardons donc, ô ma toute belle !
Aussi longtemps que nous vivrons
Un culte pieux et fidèle
Pour notre nid et nos chansons.

ERNEST MARCEAU.

CLASSIQUES ET ROMANTIQUES. (1)

C'était en l'année 1816, au début de la seconde restauration; une marquise du noble faubourg recevait chez elle l'élite de la société parisienne. Portant l'un des plus beaux noms de France, elle brillait au premier rang de ces patriennes distinguées par leur intelligence autant que par leur position sociale, qui dans le monde et dans la conversation, tenaient le sceptre du bon ton et du langage poli. La réunion était nombreuse et choisie. Il y avait là des ambassadeurs, des hommes d'état célèbres, des orateurs dont la voix éloquente avait de l'écho en Europe, écrivains pour qui la réputation allait bientôt faire place à la gloire; des femmes élégantes et spirituelles devant lesquelles s'inclinaient toutes ces illustrations, obéissant à ce charme délicat et tout puissant qui semble, mesdames, devoir être toujours et partout votre gracieux apanage. La beauté souriait au talent, l'esprit faisait fête au génie; les parures étaient pleines de fraîcheur et d'éclat; les fleurs, les parfums, l'harmonie, les lumières étincelantes, tout concourait à faire de la soirée de madame la marquise une de ces fêtes magnifiques qui reposent des luttes extérieures et enchantent l'imagination.

A un certain moment cependant les causeries s'interrompirent, l'orchestre devint muet; il se fit un grand silence et un jeune homme d'une physionomie intelligente et d'une tournure aristocratique, acquiesçant à la demande de la reine du logis, s'appuya sur le marbre d'une cheminée pour

(1) Conférence prononcée à l'Institut-Canadien de Québec le 23 déc. 1881.

faire face à l'auditoire recueilli, et laissa tomber de ses lèvres les vers suivants :

“ Ainsi toujours poussés vers de nouveaux rivages,
 “ Dans la nuit éternelle, emportés sans retour,
 “ Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
 “ Jeter l'ancre un seul jour ?
 “ O lac ! l'année à peine a fini sa carrière
 “ Et près des bords chéris qu'elle devait revoir
 “ Regarde, je vins seul m'asseoir sur cette pierre
 “ Où tu la vis s'asseoir.”

Et le jeune homme continua cette pièce que tout le monde sait par cœur, jusqu'à la dernière strophe :

“ Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
 “ Que les parfums légers de ton air embaumé,
 “ Que tout ce qu'on entend, l'on voit et l'on respire,
 “ Tout dise : ils ont aimé.”

Alors au milieu des applaudissements qui éclataient de toutes parts, un des auditeurs s'avancant avec empressement vers le poète lui dit en lui serrant la main : “ qui êtes-vous donc, vous qui nous apportez de tels vers ? ” Cet interlocuteur enthousiaste, c'était M. Villemain, et le poète, inconnu jusqu'à ce moment, mais dont la renommée allait bientôt rayonner d'un radieux éclat sur la France et sur le monde, c'était Alphonse de Lamartine.

Il n'était pas surprenant que cette immortelle élogie, “ le Lac,” allât droit à l'âme de la société française. C'était une poésie nouvelle que M. de Lamartine apportait au siècle nouveau, et cette poésie était une révélation. Intime, mélancolique, prenant sa source au plus profond de l'être humain, elle répondait merveilleusement à l'état des générations nées à la fin du dix-huitième siècle, ou avec le dix-neuvième. Elle était l'explosion de tout un monde de sensations, de rêveries, d'aspirations et de désirs ; la manifestation de cette soif d'idéal qui tourmentait alors la jeunesse française. Et chacun en entendant cette langue colorée, chaude et pleine d'harmonie se disait à soi-même : ah ! oui, cela est vrai, cela est vivant, cela est moderne ; voilà enfin ma poésie et voilà mon poète.

Par quelles transformations avait passé la littérature française pour en arriver à cette phase nouvelle dont M. de Lamartine est un des écrivains les plus brillants ? C'est ce que nous allons voir en remontant jusqu'aux origines de la langue auxquelles nous donnerons un rapide coup-d'œil avant de commencer notre étude comparée du genre classique et du genre romantique.

Dans les premiers siècles du moyen-âge, après cette grande catastrophe qui marque la chute du vieux monde romain et la formation des nouvelles nations de l'Europe, le clergé, les savants et les lettrés parlent encore la langue latine qui a survécu au désastre de l'empire. Quant au peuple composé de gallo-romains et de francs il parle le roman formé du franc, du goth et du latin. Plus on avance dans cette époque, plus cet état de chose s'accroît. Le roman est la langue vulgaire, le latin la langue savante. C'est en roman que sont écrites ces histoires chevaleresques du moyen-âge, Amadis des Gaules, les quatre fils Aymon, l'enchanteur Merlin et une foule d'autres.

Mais le roman donne naissance à deux dialectes bien distincts : la langue d'Oc ou du Midi et la langue d'Oil ou du Nord. Les troubadours sont les poètes de la langue d'Oc, les trouvères les chantres de la langue d'Oil. Cependant les événements finissent par donner à un de ces dialectes la prédominance sur l'autre. Le peuple du nord de la France plus fort, plus militaire, plus entreprenant, finit par s'emparer de la direction politique, et fait triompher son idiome. La langue d'Oil devient donc la langue française et à la fin du moyen-âge, au quatorzième siècle, elle est universellement parlée en France et même dans les cours étrangères. Toutefois ce n'est pas encore une langue littéraire.

Mais au XIII^e siècle et au XIV^e les chroniqueurs Joinville, Froissard, Villehardouin, au XV^e l'historien Philippe de Comines, Villon, écrivain licencieux qui débrouilla l'art confus de nos vieux romanciers, et Charles d'Orléans auteur de poésies naïves qui ne sont pas sans charmes, commencent la littérature nationale. Enfin au XVI^e siècle, Marguerite de Navarre, Saint-Gelais, Clément Marot, Rabelais revêtent leurs inspirations souvent mauvaises d'une forme gracieuse et originale.

A ce moment, on peut dire que la langue française est créée. Elle est encore informe et manque d'harmonie, elle marche un peu au hasard, mais enfin elle existe. Son caractère spécial à cette époque, c'est la libre allure, le tour naïf, la minutie, et souvent la puérité des détails. Cependant malgré ses progrès, elle n'est pas adoptée généralement comme la langue littéraire. C'est alors que paraissent Ronsard et son école. Voulant remédier à cet état de choses ils tentent de réaliser entre la langue française et les langues grecque et latine, cette fusion, ou plutôt cette confusion qui mérita les sifflets de Boileau. " Leur intention était bonne, dit M. Alfred Nettement. Leur pensée était de relever la langue nationale d'une humiliante infériorité et de montrer que la France pouvait avoir une poésie personnelle, une littérature à elle, sans emprunter à l'antiquité les deux idiomes de sa civilisation la plus avancée, toutes les fois qu'il s'agissait d'exprimer de nobles sentiments et des idées élevées." Mais leur moyen était mauvais. Il consistait à emprunter au grec et au latin les formes, les tournures de phrases, les désinences.

Le résultat de ce travail systématique fut que la langue française pullula d'hellénismes et de latinismes qui la dénaturèrent et retardèrent ses progrès de cinquante ans. " Enfin Malherbe vint," et toute sa vie fut un combat contre l'école de Ronsard pour faire triompher l'unité, la correction, et pour opérer une transaction rationnelle entre l'élément antique de notre langue et son élément indigène. Balzac et Voiture continuèrent cette œuvre, et lorsque ces trois hommes de talent et de goût disparurent, l'avenir appartenait à la littérature nationale. Les hommes de génie pouvaient entrer en scène pour donner à la prose et à la poésie françaises, débarrassées de leurs langes, la clarté, la précision, l'harmonie, le nombre et marquer de leur empreinte souveraine cette admirable langue qui va désormais remuer le monde et dominer dans la sphère des intelligences, cette langue française qu'on a voulu nous ravir un jour mais que nous avons défendue envers et contre tous, et que nous conservons comme un des plus précieux héritages que nous ait légué la France, notre mère bien-aimée d'autrefois.

Nous arrivons maintenant à une époque solennelle : nous touchons à un des plus hauts sommets que l'esprit humain ait atteint dans sa marche progressive ; nous allons pénétrer, en un mot, dans le grand siècle classique et l'étudier dans ses œuvres, son esprit et ses conséquences.

I

D'après ce que nous venons de voir, il appartenait au dix-septième siècle de perfectionner l'œuvre de Malherbe et de mettre la dernière main à la transaction que ce dernier avait opérée entre les deux éléments constitutifs du français moderne ; l'élément antique et l'élément indigène.

Ce siècle ne fut pas inférieur à sa tâche, et non content de l'accomplir toute entière, il donna au monde ébloui et subjugué le spectacle du plus magnifique déploiement d'activité intellectuelle qu'on eut vu depuis Auguste. Il se trouva que, grâce à un merveilleux concours de circonstances, sa première moitié fut marquée par la rénovation des fortes études que les guerres de religion avaient trop longtemps interrompues. La fondation de plusieurs ordres monastiques, surtout de la société de Jésus qui semblait tenir entre ses mains la clef des sciences profanes et sacrées, donna un grand essor à ce mouvement. Jamais peut-être il n'y eut en France tant de solide érudition. Il suffit de citer les noms célèbres de Mabillon, de Ducange, de Saumaise, du Père Brumoy. Les langues grecques et latines devinrent familières à tous les esprits cultivés et livrèrent les trésors de leurs chefs-d'œuvre à l'admiration et aux recherches d'une génération avide de savoir et passionnée pour l'éloquence. Jusque-là, à part de rares exceptions, on s'était peu soucié de faire revivre les beautés et de suivre les préceptes des auteurs antiques. L'étude des modèles que Rome et la Grèce avaient légués à la postérité donnèrent aux productions de l'esprit français la régularité et la mesure qui leur avaient manqué jusqu'alors.

Tout concourait d'ailleurs à ce splendide épanouissement littéraire. La France longtemps déchirée par les factions et menacée par des ennemis puissants, respirait enfin sous

un pouvoir fort et respecté ; la main de fer de Richelieu avait constitué l'unité du royaume et brisé l'ambition dangereuse des successeurs de Charles Quint. Entre une campagne glorieuse et une révolte réprimée, l'illustre cardinal avait créé l'Académie. Son successeur, Mazarin, par sa politique et ses traités, avait consolidé l'édifice élevé par le ministre de Louis XIII. Les derniers murmures de la Fronde venaient s'éteindre au pied du trône raffermi sur lequel un monarque jeune, intelligent et beau inaugurerait un règne qui devait donner à la royauté française un incomparable prestige. La France occupait le premier rang en Europe. A aucune époque de son histoire elle n'était parvenue à de telles hauteurs. Toute une pléiade de grands hommes lui formait une éclatante auréole.

Il y avait des généraux, et ces généraux s'appelaient Condé, Luxembourg, Vauban, Turenne. Il y avait des ministres, instruments de la grandeur royale, et ces ministres étaient Colbert, Louvois, Seignelay. Il y avait des poètes, et ces poètes avaient nom Corneille, Racine, LaFontaine, Boileau, Molière. Il y avait des peintres, et l'école française s'enorgueillit encore des succès de Lesueur, de Lebrun du Poussin. Il y avait des sculpteurs, et le marbre respirait sous le ciseau du Pujet, de Girardon, de Coysevox. Il y avait des orateurs sacrés, et jamais les austères vérités de l'Evangile n'avaient été annoncées avec des accents aussi éloquents que ceux dont Mascaron, Massillon, Bourdaloue et Bossuet faisaient retentir la chaire chrétienne de Versailles. Il y avait des moralistes, et Fénelon, Pascal, LaBruyère laissent bien loin derrière eux les Théophraste et les Sénèque. Enfin, planant au-dessus de tous ces beaux génies qu'il encourageait et protégeait, il y avait un roi, et ce roi, en dépit de ses erreurs et de ses fautes, l'histoire impartiale lui a conservé le nom de Louis-le-Grand.

Le commerce et la marine étaient restaurés, les lois codifiées dans des ordonnances qui ont servi de base et de modèle à nos codes contemporains, les industries nationales étaient efficacement favorisées, une direction sage et éclairée se faisait sentir dans toutes les sphères. Et de toutes ces gloires, toutes ces illustrations, tout ce progrès, toute cette

civilisation, ces généraux, ces poètes, ces orateurs sacrés, ces artistes en tout genre, ces ministres, ce roi, ce peuple, c'était la France ; et l'Europe saisie de respect, d'admiration, de crainte, s'inclinait malgré elle et saluait en la France la première nation du monde. Ah ! c'était une belle époque, et, quand, oubliant un instant les tristesses du présent et les menaces de l'avenir, on s'arrête à la contempler un peu, on est bien forcé de convenir que tout n'était pas ténèbres et obscurité dans notre ancienne mère-patrie avant la prise de la Bastille.

Sans doute il y avait des ombres. Ce soleil radieux avait des taches et la justice exige qu'on ne les dissimule pas. Les guerres de Louis XIV furent trop souvent injustes. Son faste et le luxe de sa cour pesèrent lourdement sur le peuple ; et les scandales de sa vie privée nuiront toujours à sa mémoire. Il poussa trop loin le système de centralisation, et, au lieu d'entourer le trône d'institutions fortes et nationales, il l'isola dans une grandeur inaccessible et abattit tout ce qui aurait pu fortifier son pouvoir en le limitant. Enfin, malgré sa foi sincère, il fut le promoteur du gallicanisme qui a si longtemps fatigué l'Eglise.

Quoiqu'il en soit, la splendeur du règne se refléta dans la littérature avec un éclat sans pareil. Il y eut comme une floraison de chefs-d'œuvre. Corneille, le restaurateur de la scène créa la vraie tragédie française, et laissa au théâtre ces pièces où respire un génie mâle et vigoureux, le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*. Racine connut tous les secrets du rythme et poussa jusqu'à ses dernières limites l'harmonie du vers et la perfection du style dans *Britannicus*, *Phèdre*, *Iphigénie*, *Athalie*. La Fontaine s'inspirant de Villon et de Marot, raconta sous une forme naïve et savante à la fois ses ingénieux apologues. Molière livra les travers et les ridicules de certains types et de certaines classes aux risées de la cour et de la ville dans le *Misanthrope*, les *Femmes Savantes*, *l'Avare*. Nous ne parlons pas du *Tartufe* qui est une mauvaise action. Boileau flagella les auteurs ennuyeux et traça aux écrivains dans son *Art Poétique* les préceptes du goût.

Vers le même temps La Bruyère peignait ses *Caractères*, Pascal écrivait ses *Pensées*, Madame de Sévigné prodiguait

les trésors de l'esprit le plus délicat dans une correspondance qui lui a valu l'immortalité, Bourdaloue tonnait contre les vices royaux, Massillon prêchait à la cour ses sermons qui pénétraient l'auditoire de terreur et de repentir, Bossuet enfin, l'esprit le plus vaste, et le plus élevé de ce siècle, Bossuet terrassait l'hérésie, approfondissait le dogme, et célébrait les morts illustres dans un langage dont la magnificence n'a pas été égalée depuis. Certes, ce sont là des monuments impérissables, l'honneur d'une époque et d'une nation.

Quel était maintenant le caractère distinctif de cette littérature ? Comme nous l'avons vu plus haut, continuatrice de Malherbe, elle perfectionna ce qu'il avait commencé et changea en une union intime la transaction qu'il avait opérée entre l'élément antique et l'élément indigène. Mais ceci doit se prendre au point de vue philologique. Au point de vue littéraire que nous considérons en ce moment, le siècle de Louis XIV combina le génie de l'antiquité avec le génie moderne en faisant toutefois une part beaucoup plus faible à l'élément indigène. Il recueillit les règles de la rhétorique et de la poétique des Grecs et des Romains, et Boileau qui s'en déclara le défenseur inflexible, mérita d'être appelé le législateur de Parnasse. Les formules de l'art antique furent reconnues comme les principes sacrés qui devaient présider aux productions de l'esprit. C'est ainsi que le dix-septième siècle renouvela les siècles d'Auguste et de Périclès, et les dépassa même souvent en s'engageant à leur suite dans les voies que ces derniers avaient tracées.

Trois qualités maîtresses brillaient surtout dans les œuvres dont nous venons de faire une revue rapide ; la correction, la clarté, la majesté. Lisez LaBruyère, lisez Racine, lisez Bossuet. Cette langue est faite de précision, d'harmonie, d'élévation. Jamais de tournures banales, jamais de période creuse, jamais de ces vagues tirades qui déparent trop souvent les écrits de nos jours. Ces hommes savaient ce qu'ils voulaient dire et le disaient sans surcharge et sans clinquant. La pensée toujours claire et précise apparaissait sous la phrase qui la vêtait, mais ne la voilait pas. Le style s'adaptait parfaitement à l'idée et lui empruntait une partie de sa force et de son charme. On n'y rencontre pas d'exem-

ple de ces accumulations de mots sonores et pompeux qui servent à déguiser la pauvreté du fonds, affaiblissent le langage, et lui enlèvent en exactitude ce qu'ils lui donnent peut-être en couleur. Et dans la composition, quelle belle régularité, quelle juste mesure, quel enchaînement judicieux ! Suivant l'expression d'un historien moderne, c'est le règne de l'unité, de l'ordre, de la gravité tempérée par l'élé-gance.

Les hommes de lettres d'alors sacrifiaient peu à la fantaisie et au caprice. L'imagination n'avait pas chez eux libre carrière et l'inspiration n'excluait pas la raison. Ils avaient à un haut degré le sentiment du respect, respect d'eux-mêmes, respect de l'art, respect du public. Boileau a dit avec vérité :

“ Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.”

Et comme les écrivains du dix-septième siècle étaient tous ou presque tous des citoyens honnêtes et de bons chrétiens, leur style échappait à cette loi vengeresse. Leur lecture était bonne et laisse généralement une impression salubre. On goûte cette langue forte et saine comme on savoure un fruit mûr. Lorsqu'on parcourt les monuments littéraires de cette époque on y sent circuler un souffle pur et vivifiant, on admire la majesté de leur structure et la perfection de leurs détails. C'est un beau temple grec.

“ Voyez, dit M. Victor de Laprade, voyez sur l'acropole
 “ d'Athènes, s'élever les colonnes du Parthénon comme de
 “ belles vierges rangées en ordre à la procession des Pana-
 “ thénies ; elles portent leurs précieux chapiteaux comme
 “ des corbeilles de fleurs. Dans cette lumière étincelante
 “ et pure du ciel de l'Attique, les angles des frontons se
 “ découpent nettement, tous les détails des métopes et des
 “ frises restent dans leur élévation à portée de l'œil humain,
 “ et les immortelles sculptures de Phidias se déroulent
 “ devant nous. L'imagination ne saurait rien ajouter à cet
 “ ensemble qui n'en rompit l'harmonie, vous le sentez et
 “ vous avez l'idée de la perfection. Aucun mouvement
 “ violent, aucune audace de la pierre ne vous inquiète sur

“ la solidité de l'édifice ; il est assis dans un repos majestueux qui vous fait concevoir l'éternité.”

Voilà la littérature du grand siècle et si vous voulez vous en convaincre, relisez les ouvrages d'un des auteurs qui la représentent le plus fidèlement, Racine ; vous y retrouverez la sérénité, la dignité tranquille, le calme dans la force qui font la beauté de l'art grec.

Cependant malgré l'admiration et le respect que tout homme de goût ne peut manquer de professer pour cette littérature qu'on oublie beaucoup trop facilement, la critique impartiale doit y signaler de grands défauts. Elle manque quelquefois de vie et d'originalité. Cette forme toujours correcte et majestueuse finit par ennuyer. Cette belle régularité devient monotone à la longue. L'alexandrin classique constamment solennel et pompeux, quelquefois guindé, n'a pas la souplesse en partage ; la période est trop uniformément coulée dans le même moule. Dans la prose et dans les vers on regrette de ne pas rencontrer plus souvent cette variété de mouvement et de cadence qui ravive l'admiration en lui offrant de nouveaux aspects. Les écrivains du grand siècle reculaient trop volontiers devant le mot propre et faisaient de la périphrase un abus réellement intolérable. Ils prescrivaient à tort un grand nombre d'expressions pittoresques qui auraient donné à leur style une couleur plus neuve. Enfin, l'élégance constante à laquelle ils s'exerçaient nuisait au naturel.

THOMAS CHAPAIS.

(à suivre.)

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

La *Revue Britannique* publie une excellente étude intitulé : "Le Progrès en Médecine." Je ne puis mieux faire que de résumer cette étude importante. Dans notre pays l'on croit toujours que la médecine, au maillot, n'a pas encore brisé ses langes ; l'instruction peu généralisée chez notre population est bien la cause de ce préjugé nuisible ; l'exposition des faits la constatation du progrès accompli, voilà ce qu'il faut pour ouvrir les yeux à la lumière et à la vérité.

Une maladie étant donnée, trois questions se présentent naturellement :

Quelle est la maladie ?—Question de pathologie.

Comment la reconnaître ? Quels sont les symptômes ?
Question de Sémiologie.

Quel sera le traitement ? Question de thérapeutique.

Ces trois points qui constituent presque toute la médecine ont reçu de la science un concours immense qui fait que des données positives nous sont acquises ; et nous pouvons dire aujourd'hui comme axiôme incontestable : *il n'est pas une maladie dont nous ne sachions plus que n'en savaient nos pères.*

Pathologie :—

Les théories vagues de *dyscrasie* ou d'*irritabilité nerveuse* ont fait place à une théorie solide, qui est la doctrine de Virchow : *omnis cellula e cellula*. C'est au moyen de cette dernière théorie qu'on peut raisonnablement expliquer les phénomènes de la maladie les procédés morbides ; c'est l'anatomie pathologique, ou la pathologie anatomique, pas autre chose,

Si ce n'est pas la connaissance de la maladie elle-même, c'est la connaissance de ses effets, ce qui n'est pas un piètre avantage. En effet, avec ces données, combien de maladies qui n'étaient pas distinguables le sont devenues, et des phénomènes obscurs pendant la maladie furent élucidés.

Au point de vue du pronostic quels avantages !

C'est l'anatomie pathologique qui a donné aux signes observés leur véritable interprétation.

Mais, me dira-t-on l'anatomie pathologique avec toutes ses révélations sur le cadavre, ne nous dit pas les phénomènes réels qui se passent dans la maladie, pendant la vie ? et ce qui n'est vu qu'avec le microscope est peu de chose !

Ici se place tout naturellement comme complément à cette question, la question suivante : *N'est-il pas possible d'arriver plus près de la maladie essentielle ? Ne peut-elle pas être observée à l'œuvre dans le tissu vivant ?* Oui. Comment ? Par l'analyse, cet indispensable moyen de recherche scientifique. Les liquides de l'économie, soumis à l'examen du laboratoire vont nous dire l'état des tissus malades, et la vieille doctrine qui faisait consister la maladie dans les humeurs, n'est pas si ridicule que les solidistes le supposent.

Puis vient le physique et ses instruments : le microscope, le stéthoscope et le thermomètre, instruments qui donnent à la médecine une base positive et qui lui ont fait faire le grand pas vers le progrès que nous constatons aujourd'hui.

Je laisse de côté les considérations de philosophie médicale, de hautes recherches scientifiques, pour prouver les progrès acquis.

Autrefois les maladies nerveuses étaient regardées comme des modifications d'un principe immatériel, comme l'*irritabilité nerveuse*, et étaient sensées n'avoir aucune relation avec les modifications des tissus.

La pathologie fit la découverte de lésions morbides caractéristiques dans plusieurs de ces affections, et bientôt les maladies nerveuses eurent leur place dans le domaine de la pathologie : les modifications des tissus constatées, on rattacha ces modifications à certains signes par lesquels elles peuvent être reconnues pendant la vie.

Nous avons aussi la paralysie et les convulsions dont on faisait autrefois des maladies distinctes et qui aujourd'hui sont reconnues comme des symptômes se présentant dans une variété d'affections du système nerveux.

En psychologie, l'insanité n'est-elle pas démontrée comme

étant le résultat d'une altération cellulaire définie, et aujourd'hui les maladies purement *fonctionnelles* ne sont plus.

Séméiologie :—

Avant de passer à la thérapeutique, partie essentiellement pratique, disons un mot de la sémeiotique ; nous en avons parlé déjà forcément dans les réflexions qui précèdent.

Le stéthoscope, l'ophtalmoscope, le thermomètre et l'urinoscope sont des moyens que la science moderne a mis au service de la médecine à un degré qui est loin d'être soupçonné.

Le stéthoscope avec le sphymographe nous montre les organes de la poitrine comme s'ils étaient vus à l'œil nu ; les mouvements du cœur et des poumons, les facteurs essentiels de la vie sont mesurés et leur éloignement le plus insensible de la condition normale saisi sans aucune difficulté.

L'ophtalmoscope s'empare de l'œil et y lit les lésions qui se préparent dans la substance cérébrale, et les maladies du cerveau chez l'enfant si fréquentes seront découvertes bien facilement au moyen de ce procédé.

Pas de diagnostic, et de pronostic surtout sans le thermomètre. Avec la mesure des mouvements des poumons et du cœur, aidée du thermomètre, la mort devient un calcul simple, et le praticien peut marquer à l'avance l'heure à laquelle elle viendra réclamer sa victime.

L'urinoscopie donnera le degré de détérioration des tissus par la somme d'urée excrétée. Bright ne connaissait que trois variétés de maladies de reins, aujourd'hui on reconnaît un grand nombre de conditions différents où l'albumine est excrétée quelquefois même sans que la santé en souffre.

Thérapeutique :—

D'abord disons de suite qu'une médecine scientifique ayant un but physiologique, appuyée sur les travaux de l'école expérimentale a été substituée à la médecine empirique aveugle.

La maladie étant analysée, les causes n'étant point confondues avec les effets, la médication peut être plus précisée, et plus judicieuse ; les données symptomatiques ne

régissent plus le traitement, malgré qu'elles réclament quelquefois son attention.

C'est depuis que la thérapeutique est devenue toute physiologique que la médecine est devenue toute science. Voyez, on emploie les mesures hygiéniques non-seulement pour obtenir des avantages généraux, mais aussi pour un effet physiologique distinct. "La prédominance de certaines conditions chimériques naturelles ou artificielles amène des états pathologiques distincts du corps et est un moyen nettement curatif. On peut arranger l'exercice de telle façon que des sécrétions et des procédés particuliers soient stimulés, tandis que d'autres restent non atteints. Ce mode de traitement a remplacé sur une grande échelle l'emploi des médicaments."

Des principes qui régissent l'administration des médicaments sont sérieusement modifiés. L'injection sous cutanée du principe actif d'un médicament nous donne un résultat plus prompt et plus satisfaisant. L'inhalation de substances appropriées en fumant une pipe ou un cigare est un autre exemple du principe de l'application directe du remède. La peau n'ayant pas de pouvoir absorbant, d'après les notions physiologiques récentes, les lotions et les onguents appliqués sur la peau sont passés de mode.

Les merveilles de l'anesthésie générale ou locale ne nous arrêteront-elles pas pour un moment? Il fallut quelques victimes pour assurer la certitude de cette découverte, mais la méthode moderne du narcotisme mélangé (injection sous cutanée de narcotique avant l'inhalation) nécessitant une dose anesthésique moins forte, les dangers sont devenus bien peu fréquents.

Malgré qu'il ne doive pas y avoir de distinction philosophique entre la médecine et la chirurgie,—presque toutes deux reposant sur les mêmes bases scientifiques,—séparons-les cependant un instant et voyons les conquêtes apportées par la chirurgie à la médecine.

La chirurgie devenue conservatrice, laissant plus souvent reposer le couteau, faisant plus de fond sur les forces récupératives du corps, nous prouve que dans la médication aspectante, il y a science à savoir attendre.

La chirurgie manipule moins et la médecine davantage : le terrain devient commun, et la distance qui les séparait n'existe presque plus. N'est-il pas en effet beaucoup de maladies, du ressort de la médecine, où l'on recourt à quelques légères pratiques opératoires : l'obstétrique, les affections de la vue, de l'ouïe, du larynx et de la peau ont toutes ce caractère.

J'ai dit que la chirurgie moderne est conservatrice ; la première pensée s'est dirigée tout naturellement vers la conservation du sang. L'appareil d'Esmarch, l'écrasement linéaire le thermocautère, sont tous autant de moyens à la disposition du médecin, pour conserver la quantité normale du sang malgré les opérations les plus graves. Oui nous sommes devenus avares du sang de nos opérés, et l'habitude de laisser couler le sang dans un but préventif d'inflammation a été rejetée à l'ornière.

La chirurgie conservatrice va plus loin ; elle excise les articulations malades, au lieu de sacrifier le membre ; les opérations sous cutanées, la section des os et des ligaments, sont encore un développement du conservatisme médical.

Cette dernière méthode dans les opérations a conduit à un autre grand principe de la chirurgie moderne : l'exclusion absolue de l'air dans les surfaces cutannées, principe qui a créé le pansement Lister.

Lister cependant ne se contente pas de mettre les plaies à l'abri de l'air, il a recours aux mesures antiseptiques les plus multipliées.

L'assainissement parfait et l'antiseptisme, garantissant le succès des opérations, ont rendu le chirurgien plus hardi, et les opérations jusqu'ici réputées impossibles ont été tentées avec bonheur : les colonnes d'Hercule ont été reculées. Ainsi on a extirpé avec succès des organes profondément situés et importants : le pancréas, le rate, le sein, le corps thyroïde ; on a pratiqué la résection de six pouces de l'estomac et du pylore (Billroth) et de douze pieds de l'intestin grêle.

La taille (opération de la pierre) est aujourd'hui remplacée par la lithotritie (écrasement et enlèvement de la pierre par les voies naturelles).

On a enlevé le larynx et on lui a substitué un larynx artificiel avec ses cordes sonores, conservant la voix, la perfectionnant même.

La cavité abdominale surtout, a été ouverte sans crainte et avec succès ; les organes génitaux de la femme hypertrophiés ont été coupés et enlevés ; aujourd'hui les tumeurs ovariennes du volume le plus considérable ne sont nul obstacle à l'opération.

Ces opérations de haute chirurgie frappent par leurs dangers facilement vaincus et en imposent par la hardiesse de l'opérateur ; cependant il est un autre champ où le merveilleux est peut être plus surprenant ; c'est la chirurgie plastique ou la greffe animale. Greffer sur une plaie dépourvue de son derme, de la peau empruntée à une partie saine est bien une curiosité scientifique intéressante, et pour moi la transplantation de la cornée d'un œil récemment enlevé pour remplacer la cornée obscurcie d'un œil malade est un des plus ingénieux exemples du progrès chirurgical moderne. J'arrête ici ces quelques réflexions au sujet du progrès sérieux en médecine que m'a fournies particulièrement la *Revue Britannique*. Il y aurait une lacune à combler, ce serait d'aborder la partie négligée dans les remarques précédentes et qui concerne les causes des maladies : pour combler cette lacune il me faudrait être trop long et je renvoie à une autre fois cette tâche qu'il faudrait nécessairement remplir pour montrer les progrès en médecine.

S. LACHAPELLE.

CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE.—(Suite.) (1)

L'on croit hâter ses progrès en dévorant pages sur pages avec des bégaiements sans fin, des doigtés de hasard, des liaisons mal définies et mille autres négligences.

En procédant ainsi on peut sans doute apprendre à lire couramment, mais au point de vue de la correction, on ne réussit qu'à perpétuer la lutte contre des difficultés toujours croissantes, et à rendre le travail infructueux. La lecture réfléchie d'un court passage, la répétition au besoin d'une formule plus compliquée assurera davantage le succès, car c'est ici qu'il faut suivre le précepte de Boileau : *se hâter lentement*.

L'étude de la pédale.—Quand les doigts auront été rompus à la plupart des combinaisons de la polyphonie, on entreprendra l'étude de la pédale, non de celle qui double servilement la main gauche, et qui est pour ainsi dire facultative, (2) mais de cette partie obligée et indépendante qui se lit le plus souvent sur une troisième portée, et dont la marche distincte vient presque toujours contrarier le mouvement des doigts. C'est avant tout de cette pédale que l'organiste tirera les effets les plus nobles et les plus variés, car elle offre toutes les ressources d'une troisième main par l'addition d'une et même de deux parties concertantes, et en permettant des oppositions de timbres au moyen des différents claviers.

Dès les premières leçons au clavier-manuel, l'élève pourra se préparer à cette étude difficile par des exercices sur le pédalier seul. Ces exercices qu'on trouve dans toutes les

(1) Voir la livraison de Novembre.

(2) Cet usage de la pédale bien qu'autorisé et même d'un bon effet, n'exige cependant aucune habileté. Si l'ambition du véritable artiste se bornait à la seule difficulté vaincue, combien ne devrait-il pas être parfois découragé par le succès de procédés en apparence difficiles mais qui ne coûtent aucun travail.

méthodes d'orgues, comprennent divers intervalles, des gammes, arpèges, trilles et autres passages ayant pour but, outre la souplesse mécanique, d'assurer une bonne position, un toucher normal, et d'acquérir—ce qui est l'équivalent du *doigter* au clavier-manuel—les différentes manières de *pédaliser*.

On touche la pédale de la pointe du pied ou du talon selon la nature des différents passages, en exerçant sur les touches une pression ferme et décidée exclusivement produite par l'articulation de la cheville. On évitera, même dans les plus grandes extensions, tout mouvement trop accusé, tout piétinement propre à faire entendre le bruit du mécanisme. On reconnaît les bons organistes à l'immobilité presque complète qu'ils conservent sur leur siège, et à la manière aisée avec laquelle ils semblent glisser sur les pédales dans les traits les plus difficiles.

Comme on ne doit jamais regarder à ses pieds, on pourra d'abord s'orienter par le contact des notes correspondantes aux touches noires du clavier, et par la réunion de ce dernier aux pédales, suivre de l'œil l'abaissement des touches.

Ainsi familiarisé avec ces exercices préparatoires, l'élève commencera l'étude de la pédale indépendante par de petites pièces à notes de valeurs à peu près égales, puis des trios faciles, etc., dont il travaillera séparément d'abord les deux parties de ténor et de basse afin de corriger la tendance naturelle de la main gauche à suivre la même direction que les pieds.

“L'école pratique” de Rinck, édition de W. T. Best, ainsi que celle de F. Schneider suivie de ses admirables trios (Londres, Novello), nous offrent, entr'autres méthodes, d'excellents matériaux pour l'étude de la pédale *obligée*.

Comme ouvrages spéciaux on recommande la 2^{de} partie de “l'Art de toucher l'orgue” par W. T. Best, contenant nombre d'exemples tirés des grands maîtres, les études de M. Dudley-Buck intitulées : *Pedal phrasing* (New-York, Schirmer), et enfin les Sonates ou Trios de J. S. Bach, (1^{er} livre des “Compositions pour l'orgue,” édition Peters, Leipsic).

En voilà autant qu'il faut pour devenir un *pédaliste* de première force, mais rappelons-nous qu'avec toute la pres-

tesse imaginable, avec toute la précision d'un orgue à cylindre, (1) on peut encore être un organiste médiocre si l'on se borne à l'habileté purement mécanique.

Malgré l'admiration naïve que pourraient exciter une force de pugiliste ou une souplesse de gymnaste, n'oublions pas que l'exécution est le moyen et non le but de l'artiste. Or, ce but ne sera véritablement atteint sur l'orgue que si l'on sait encore régistrer, phraser et nuancer.

La *Régistration* consiste dans le choix et le mélange des jeux.

Cet art charmant, qu'il faudrait des volumes pour décrire, a pour base la classification des jeux en familles de timbres et de registres, et s'apprend par des essais personnels sur un instrument qui nous est familier, avec l'aide de compositions originales et d'arrangements sur les œuvres symphoniques des grands maîtres.

Où trouverons-nous sous ce rapport de guide plus sûr qu'une composition d'un Guilmant, d'un Lemmens, d'un Merkel, d'un Hesse, ou encore ces transcriptions si fidèles dont nos confrères d'Angleterre semblent avoir le monopole ? (2)

Cependant comme les auteurs ont dû, pour éviter la confusion et à cause de la variété des instruments, se borner assez souvent à indiquer dans leur régistration tel ou tel clavier, certains groupes de registres ou même les seuls signes dynamiques, (3) il devient nécessaire de définir leurs indications en les précédant de quelques détails sur les attributs des différents claviers et l'ensemble des registres les plus usités.

La plupart des orgues en ce pays possèdent, comme l'on sait, deux claviers à mains. Le clavier supérieur ou Récit (*Swell*, 11 clavier, *Oberwerk*) contient les jeux généralement les plus variés sous le rapport du timbre (4), aussi con-

(1) J'ai eu l'occasion d'entendre dans une église un instrument de ce genre, qui servait à jouer entre les psaumes, on ne s'en fut probablement jamais défait s'il eut été plus fort, car il dispensait de payer un organiste.

(2) Je citerai entr'autres " Les arrangements d'après les partitions des grands maîtres " par M. Best, le célèbre organiste de Liverpool.

(3) Du grec *dunamis*, force, puissance. Ce mot désigne en musigue, les *forte*, les *piano*, etc., représentés par les abréviations : F. P., etc.

(4) Voir la nomenclature des jeux dans la livraison de juillet.

vient-il davantage aux traits isolés ou de détails, aux soli, aux accompagnements délicats, aux broderies élégantes. Ce clavier est susceptible d'expression, de nuances, au moyen de son buffet distinct à persiennes mobiles.

Le clavier suivant ou Grand-orgue (*Gt. Organ*, 1 *clavier*, *Hauptwerk*) contient les jeux les plus puissants, remarquables surtout par leur gradation de force et de ton. Comme ce clavier se prête davantage aux grands effets, aux harmonies massives, aux passages d'un caractère placide, la facture moderne n'y a mis qu'un petit nombre de jeux doux destinés à l'accompagnement, à donner du moelleux aux jeux forts, ou encore à le rendre susceptible de nuances par sa réunion au Récit.

En définissant les principaux attributs du grand orgue, je n'ai pas entendu limiter ses ressources, car sa variété de registres et sa réunion aux autres claviers le rendent encore susceptible d'un grand nombre de combinaisons.

Dans les grandes orgues un troisième clavier vient s'ajouter aux précédents ; on l'appelle *Positif* (*choir organ*, *Positiv*). Ses jeux, d'un calibre délicat, représentent la plupart des 8 pieds, et sont destinés, à l'exception de un ou deux timbres saillants comme le *Cromorne*, aux accompagnements d'une grande simplicité, aux traits de remplissage et d'une courte alternative, et parfois à proposer un thème que les autres claviers devront développer ou embellir. Malgré ses fonctions relativement modestes, le Positif rend de précieux services à la régistration en permettant de préparer plus tôt et plus facilement un grand nombre de combinaisons.

La Pédale étant la base inséparable de l'édifice harmonieux du Grand-orgue, sa régistration devra correspondre en profondeur et en intensité à la masse sonore qu'elle est chargée de soutenir. Ses registres, séparés ou réunis aux claviers-manuels, sont assez clairement désignés dans les éditions modernes pour nous dispenser d'y revenir.

Les jeux se divisent en trois groupes bien distincts : les *Fonds* (*Foundation Stops*, *flue stops*), les jeux à *anches* (*Reeds*, *Rohrwork*), et les jeux de *Mutation* (*Mixtures*).

1o. Les *Fonds* comprennent les montre de 8 et 16 pieds (*Open Diapasons*, *Double op. diap. Principale* 8 et 16), le

Prestant, (*Principal, octave*), la Doublette (*Fifteenth*), la Viola, (*Gamba*), le Violoncelle (*Cello*), le Cor-de-chamois (*Gemshorn*), la Fugara (*Horn Diap.*), les Bourdons de 8 et 16 pieds (*Stopped Diap., Double St. Diap. Gedackt*), le Salicional, la Dulciane, la Clarabelle, enfin les Flutes de toutes les dénominations et de tous les registres, depuis la Subbasse de 16 ou de 32 (*Double op. Diap. Ped. Principal 16, 30*) jusqu'au Piccolo de 2 pieds.

20. Les jeux à anches sont le Hautbois, (*Oboe*), le Basson, la Trompette (*Tromba*), la Bombarde (*Double Trompet*), le Clairon, (*Clarion*), le Cromorne, (*Cremona*), le Cor-anglais, le Trombone ou Posaune et enfin, le moins important comme le moins dispendieux : la *Voix-humaine!!!* (*Vox humana*).

30. Les jeux de Mutation comprennent la Quinte ou Nazard, (*Quint, Twelfth*), la Fourniture, les Cornets, la Cymbale (*Mixture Sesquialtra, Mixtur, Scharf*).

Après cette classification nous serons mieux en état de saisir le sens des indications suivantes :

Récit de Hautbois, de *Voix-humaine*, indique l'emploi d'un de ces jeux au Récit accompagné par un jeu de fonds doux de 8 pieds et sur un autre clavier.

Les Fonds du Grand-orgue, du Récit, du Positif, c'est-à-dire : tous les Fonds de 8 pieds à l'un de ces claviers.

Les 16, 8, 4 pieds indiquent, en l'absence d'un clavier particulièrement désigné, les Fonds du Grand-orgue.

Grand jeu (*Full organ, Great Full, Organo pleno, Volle Orgel*) : tirez tous les jeux avec réunion des claviers.

Plein jeu (*Full without reeds, ou without Trumpet*) : ôtez les jeux à anches.

Great to 15th, c'est-à-dire : tous les Fonds de 16, 8, 4 et 2 pieds au Grand-Orgue.

Gt Diap., Sw. Diap., indiquent respectivement la Montre et le Bourdon de 8 au Grand-orgue et au Récit.

Ch. Dulciana : la Dulciane au Positif.

Ohne Mixtur : sans les jeux de Mutations.

Swell reeds ou *Swell with oboe*, s'entend de l'addition du Hautbois aux Fonds du Récit.

Mit Sanften Stimmen : avec des jeux de fonds doux de 8 pieds ou de 8 et 4 pieds.

Mit Starcken Stimmen : avec des jeux forts, soit tous les fonds seulement, soit le Plein-jeu ou le Grand-jeu d'après le caractère du morceau et la puissance des jeux de l'orgue.

Grand-orgue au Récit, Grand-orgue aux Pédales, etc., indiquent la réunion de ces claviers.

La seule désignation d'un ou plusieurs jeux en particulier sur tel ou tel clavier, comme par exemple : le Cromorne du Positif, *Choir Dulciana, Diap. Principal*, s'entend toujours des claviers non réunis.

En l'absence d'une régistration plus précise, les seuls signes d'expression : PP. P. mF. F. FF. indiquent au Gd.-orgue la gradation de force suivante : pour le PP : les *Fonds* doux de 8, pour le P : l'addition de la montre de 8 et d'une flûte de 4, pour le mF : la Montre de 16 et le Prestant, pour le F : la Doublette et tout ou une partie des *Mutations*, enfin pour le FF : les *Anches* avec réunion, à volonté, du plein Récit.

Les mêmes signes avec l'indication d'un autre clavier exigeraient une gradation de force proportionnelle.

On comprendra que la diversité des instruments—diversité dans le nombre des claviers, des registres, dans la force et la qualité des timbres—rend toutes ces indications sujettes dans la pratique à bien des modifications laissées au tact de l'organiste et à l'expérience qu'il doit avoir des ressources de son instrument. Ainsi devra-t-il, par exemple, suppléer à l'absence des jeux prescrits par des combinaisons équivalentes ou approximatives.

R. O. PELLETIER.

(à suivre.)

REVUE POLITIQUE

Le marquis de Lorne revient. Cette fois encore, les dépêches nous annoncent que Son Altesse Royale la princesse Louise, sur l'avis de ses médecins, reste en Europe. Les plus désappointées ont été quelques familles américaines que l'attrait d'une cour semi-royale avait séduites, et qui avaient loué à Ottawa des résidences d'hiver dans l'espoir de prendre part aux réceptions et aux bals d'une princesse de la fière Albion.

Le public en général ne s'attendait pas à revoir la princesse Louise. Depuis son départ du Canada, les dépêches ont, à peu près tous les mois, annoncé son retour pour une date déterminée, et nié la nouvelle quelques jours plus tard. Il paraît évident que Son Altesse ne désire pas revenir au Canada et que c'est là la raison principale qui la retient de l'autre côté de l'Atlantique. Le terme d'office de son mari se terminera probablement avant qu'elle remette ses pieds royaux sur la terre d'Amérique. Si elle revient, ce ne sera que par convenance, ou par voyage d'agrément, et elle retournera bientôt, sur l'ordre de ses médecins, de peur que l'âpre bise qui souffle autour de Rideau Hall n'altère sa précieuse santé.

Nos parlements vont bientôt entrer en session. Celui d'Ottawa est convoqué pour le 9 de février, et la réunion des chambres provinciales à Québec ne peut maintenant être éloignée. Siégeront dans le même temps les législatures d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de la Colombie Anglaise. Si le bonheur d'un peuple était en raison directe du nombre de législateurs qui travaillent ses lois, le peuple canadien pourrait, le mois prochain, se glorifier d'être le plus heureux du monde.

La session fédérale, à quinze jours de distance, excite peu d'intérêt. Les journaux la voient venir avec une indifférence marquée. Les organes libéraux n'attendent rien d'important pour eux des délibérations qui vont commencer, et les feuilles amies du gouvernement sont dans une complète sécurité. La force numérique du ministère n'a pas diminué depuis septembre 1878; elle s'est au contraire

accrue de quelques voix. L'opposition a perdu son principal cheval de bataille, le chemin de fer transcontinental, et elle n'a pas, pour le moment, d'idées nouvelles à présenter. Sur la question du tarif, elle sent que l'opinion du peuple ne s'est pas sensiblement modifiée. A moins d'avoir avec les Etats-Unis une réciprocité commerciale, il nous faut élever barrière contre barrière, tarif contre tarif. L'industrie manufacturière étant devenue dans notre siècle l'une des grandes sources de la prospérité matérielle, il nous faut maintenir nos établissements manufacturiers en leur conservant notre marché, puisque les tarifs étrangers les empêchent de faire la concurrence en dehors.

Cette opinion paraît maintenant universellement admise dans ce pays. Les chefs libéraux ne cherchent plus à se heurter à ce courant populaire ; ils relèguent le libre-échange parmi les théories incomprises et se déclarent résolus, si le peuple leur passe le pouvoir, à maintenir l'ordre de choses actuel. Tout leur programme se réduit à demander une réduction partielle des droits imposés. Et le ministère n'ayant pas posé la protection des manufactures indigènes comme principe absolu mais comme nécessité temporaire, il est tout probable que la discussion de cette question présentera peu d'intérêt. Le parti libéral va rayer le libre-échange de son programme ; il ne le conservera que comme tendance. La ligne de division entre les deux partis devra donc être placée ailleurs. Où ? — Personne ne le sait encore, pas même M. Blake.

Peut-être surgira-t-il avant deux ans une question nouvelle. Les idées centralisatrices s'affirment avec persistance à la Cour Suprême et les décisions de ce haut tribunal menacent non seulement de bouleverser notre législation mais de détruire l'esprit et l'économie de notre constitution. C'est un cri d'alarme général dans le pays. L'opinion publique s'émeut à la vue des conséquences désastreuses que les principes de ces juges peuvent entraîner. C'est la contre-partie des principes qui ont présidé à la naissance de la confédération. Les provinces avaient la garantie de leur autonomie ; elles recevaient la régie exclusive de toutes leurs affaires intérieures. La province de Québec, surtout, acceptait le nouvel état de choses avec de vifs transports ; pour la première fois elle allait se gouverner elle-même, pour la première fois son système de législation échappait au contrôle d'une majorité anglaise et protestante.

La sécurité que l'on pouvait avoir en 1867 n'existe plus

depuis la création de la Cour Suprême. Dès le premier moment de son existence, ce tribunal s'est fait centralisateur ; ses décisions ont constamment consacré les empiètements du gouvernement d'Ottawa et nié aux provinces l'exercice de droits que l'on croyait indiscutables. C'est le devoir des ministères provinciaux de se prémunir contre ce danger et de chercher à faire obstacle aux tendances si prononcées des juges fédéraux. L'appel au Conseil Privé existe encore, et nous avons tout lieu de croire, d'après l'une des récentes décisions de ce suprême tribunal, que les provinces obtiendront justice.

L'an dernier eut lieu dans la Chambre des Communes une vive discussion sur la proposition d'abolir la Cour Suprême. On a pu constater que ce tribunal comptait peu de défenseurs zélés parmi les membres de la députation. En face des manifestations de l'opinion publique, le gouvernement promit de considérer la question et demanda un an de délai pour préparer des changements destinés à faire cesser les récriminations. Un projet de loi va donc être soumis aux chambres fédérales, et ce sera probablement le plus important de la session. Maintenant que les tendances centralisatrices ont été condamnées à Londres, le gouvernement a toutes les raisons de fixer aux juges de la Cour Suprême des bornes légitimes et raisonnables d'interprétation. Et il doit le faire ; l'opinion publique l'exige. Il n'y a pas, à l'heure présente, de questions plus importantes à régler. Elle offre un magnifique champ de bataille sur lequel, tôt ou tard, les parties se rencontreront.

Dans notre province, les préoccupations politiques ne sont pas nombreuses. Elles se réduisent à diverses conjectures sur la vente ou l'affermage du chemin de fer du Nord. Le ministre Chapleau qui vient de remporter aux commises populaires un succès si éclatant, ne résoudra pas la question sans s'exposer à de grandes difficultés. Un parti opposé à la vente du chemin paraît s'être formé dans les rangs ministériels mêmes, et, sans savoir jusqu'où il ira, on peut prévoir qu'il opposera des obstacles. Mais le premier-ministre, dans son discours prononcé à Ste-Thérèse a placé nettement la question devant les électeurs. Il a déclaré que si une offre de huit millions de dollars lui était faite pour le chemin il le vendrait. Ce programme a été bien accueilli ; les organes même de l'opposition n'ont trouvé rien ou presque rien à redire. Que l'on soit ou non favorable à la vente immédiate du chemin, il faut bien avouer que le ministère se trouve

aujourd'hui, d'après les théories constitutionnelles, en droit d'en disposer aux conditions approuvées par le peuple. Doit-il le faire?—c'est une question d'opportunité, question difficile à résoudre. Il doit consulter le sentiment populaire et surtout veiller avec soin à ne pas laisser tomber le chemin entre les mains de capitalistes étrangers à notre nationalité. Le parti libéral n'a pas encore fait connaître ses vues sur la question. Croit-il que l'intérêt de la province demande la vente ou l'affermage du chemin?— Il attend sans doute que le ministère se décide définitivement, se réservant de récriminer ensuite sinon sur le fond même des arrangements du moins sur les détails.

Il y aura des changements dans le ministère avant la réunion des chambres. La retraite de M. Robertson, Trésorier, n'était pas attendue. Elle a causé une certaine surprise. Elle n'est due, disent les organes ministériels, qu'à des raisons personnelles et non à des divergences d'opinion sur les affaires politiques. De plus, on dit toujours de temps en temps, que M. Chapleau, reprenant ses vues d'autrefois, va abandonner l'arène provinciale pour entrer au ministère d'Ottawa. Ses aspirations, ajournées il y a deux ans, vont, dit-on, être satisfaites, et le premier ministre de Québec ira s'asseoir aux côtés de sir John A. Macdonald.

Ces changements en amèneront une série d'autres que j'aurai peut-être à signaler dans ma prochaine chronique.

* * *

Pendant que la législature de l'Etat de New-York reste en *deadlock*, fait d'occurrence fréquente chez nos voisins, Guiteau harangue les jurés qui vont décider de son sort. Il les menace des malédictions célestes, s'ils osent prononcer contre lui un verdict de condamnation. Il affirme avec opiniâtreté qu'il a agit le deux juillet sous l'influence d'une impulsion irrésistible et ses interruptions roulent obstinément sur ce point. Ses défenseurs prétendent simplement qu'il est fou, et un grand nombre de faits semblent lui donner raison. L'accusé conserve toujours sa bonne humeur et sa placidité, et il a ou il affecte d'avoir une confiance sans bornes. La presse s'occupe longuement de ce procès célèbre. De longues colonnes mettent chaque jour le public au fait des excentricités de l'accusé, et de ses réparties drolatiques. Depuis deux mois, les jurés rivés à leur banc, sont condamnés à entendre d'interminables dissertations sur les causes de l'insanité et sur les diverses formes qu'elle revêt. Les médecins experts ont réussi à embrouiller cette question, com-

me jamais question ne l'a été ; il est impossible, après tant de subtiles distinctions, d'arriver à une conclusion. Pour juger, les jurés devront s'en rapporter plus à leur bon sens qu'aux dires des savants. Tout fait prévoir que l'accusé sera condamné.

* * *

La grande question du jour en Europe est la question romaine. Le Pape Léon XIII en recevant les cardinaux, la veille de Noël, a prononcé une allocution qui a fait du bruit. Il a revendiqué énergiquement, au nom des principes les plus sacrés, l'indépendance temporelle de la chaire de St-Pierre. Il a dénoncé à l'univers la position qui lui est faite, et qui devient de plus en plus intolérable, et il a déclaré que seul le pouvoir temporel peut assurer la parfaite indépendance du pouvoir religieux. Et les faits actuels en sont la démonstration.

Les cours européennes ne sont pas restées insensibles à ces grandes paroles de l'Auguste Vieillard. *Lumen in cælo*. Malgré eux, les peuples dévoyés, lancés à toute vitesse dans la voie nouvelle et attrayante du libéralisme, tressaillent au son de cette voix qui autrefois commandait à l'Europe, et tournent les yeux vers ce point du monde où se tient immobile comme les siècles la Chaire de Pierre. Les puissances se demandent s'il ne faut pas agir et protéger cette royauté plus grande que toutes les autres royautés de la terre, ce pouvoir qui, sans bruit et sans révolution, fait échec aux plus forts gouvernements.

Le premier écho que cette voix solennelle a éveillée, est venu de Berlin. Bismarck a parlé ; il n'en a pas fallu davantage pour émouvoir la diplomatie. L'Italie a pris alarme ; et son roi, du haut de son trône vacillant, a cru bon de déclarer que son gouvernement ne souffrirait pas une ombre d'intervention dans les affaires intérieures du royaume. La réponse ne s'est pas fait attendre : à Berlin, à Vienne, à Madrid, etc., on a déclaré que la question romaine n'est pas une question particulière au royaume d'Italie. Les dépêches nous ont parlé pendant quelque temps de la convocation probable d'une conférence européenne dans le but de considérer la position faite au captif du Vatican.

L'attitude de Bismarck sera l'un des phénomènes de ce siècle. Cette vaste tête politique, aux prises avec les difficultés intérieures du royaume, aurait-elle comprise l'importance du pouvoir religieux ? Est-ce seulement une tactique habile ? Les faits répondront. Dès ce moment, nous pouvons nous réjouir des nouveaux sentiments de cet ancien

persécuteur. Le parlement allemand vient d'adopter une loi qui fait disparaître les entraves odieuses mises au libre exercice de la religion catholique. En même temps le vieil empereur Guillaume fait connaître à ses sujets qu'il règne et gouverne en même temps, et que ce sont des conseils et non des ordres que ses ministres vont chercher dans l'enceinte des représentants du peuple. Ce manifeste énergique dû au prince de Bismarck, a causé une violente surprise, dans l'empire d'Allemagne et dans toute l'Europe.

La popularité de Gambetta fond comme la neige sous les rayons d'un soleil de printemps. Cet homme n'est presque plus le dictateur de la France ; trois mois de pouvoir l'ont usé. Il a voulu, se croyant fort, imposer aux Chambres le scrutin de liste, dont elles n'avaient pas voulu il y a un an, et cette tentative soulève contre lui une partie de ses amis. La commission chargée d'étudier le projet a fait un rapport hautement défavorable, et malgré tout, Gambetta s'acharne à sa proposition. On lui prête l'intention d'abandonner le pouvoir, si son projet échoue. Les dépêches lui cherchent déjà son successeur, et elles mentionnent le plus volontiers M. de Freycinet, M. Brisson et M. Léon Say. Le grand ministère n'aura pas duré longtemps, et sa chute sera citée comme l'une des plus remarquables dans l'histoire du parlementarisme.

Le projet de loi soumis ne comprend pas seulement le scrutin de liste. On y lit d'autres articles que nous résumons comme suit : pas de prières à l'ouverture des chambres ; élection des sénateurs à vie par les deux chambres, et non par le sénat seul ; délégués sénatoriaux choisis par chaque cinq cents électeurs et non pas par les communes.

Il suffit d'énoncer ces articles, pour juger de l'esprit qui les a inspirés. La république s'est donnée la mission de bouleverser les lois et les coutumes de la France, et elle poursuit son but avec assurance et opiniâtreté.

[Au moment où nous mettons sous presse, les dépêches nous apportent une très importante nouvelle de France. Le grand ministère est tombé. Gambetta devant le vote de la Chambre d'Assemblée (305 contre 117, contre le projet de révision) a senti que son règne était fini et il a placé sa démission et celle de ses collègues entre les mains du Président de la République.]

GUSTAVE LAMOTHE.